



Rapport

sur le prix et la qualité
du service public d'eau potable

Rapport
d'activité

2015

LA SOLIDARITÉ EST UN BEL HÉRITAGE

Le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable de Loire-Atlantique, aujourd'hui atlantic'eau, est né il y a plus de cinquante ans sur la belle idée de définir le prix de l'eau de façon solidaire entre les communes du département. En 2008, la Chambre régionale des comptes avait demandé un certain nombre d'aménagements dans la gouvernance du syndicat. Ce dernier a donc dû s'adapter : il a notamment repris les compétences distribution et transport des syndicats intercommunaux tout en s'attachant à maintenir le lien de proximité que ces derniers avaient su tisser avec les habitants. En 2015, dans un nouveau rapport, la CRC donne acte à atlantic'eau des transformations opérées et confirme sa bonne gestion.

Mais de nouveaux défis émergent. . . Celui notamment posé par la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) qui imposera bientôt le transfert de la compétence eau des communes aux intercommunalités. Même si le Schéma départemental de coopération intercommunale flèche explicitement le transfert de la compétence eau potable à atlantic'eau, nous devons nous préparer à cette évolution et réfléchir à la façon de maintenir notre idée fondatrice de mutualisation et solidarité.

Car s'il est important de rester proche des territoires et des usagers, il est clair que les enjeux de l'eau dépassent le strict cadre local. C'est pourquoi, sans être totalement nouvelle, l'idée d'une gestion de l'eau potable à l'échelle départementale est sans doute plus que jamais d'actualité. Cette dimension permet en effet de mieux sécuriser les approvisionnements, de réaliser des économies d'échelle, de conserver des capacités d'investissement suffisantes pour faire face aux nouveaux défis qui peuvent apparaître, et de maintenir un tarif stable et équitable. L'esprit de mutualisation que nous défendons est ainsi le gage d'une gestion durable du service dans toutes ses dimensions : c'est le bon niveau pour une saine approche environnementale, économique et sociale.

La solidarité est un bel héritage. À nous de parvenir à le faire perdurer.

Jean-Michel Brard
Président d'atlantic'eau
Maire de Pornic
Président de la Communauté de communes de Pornic

SOMMAIRE

Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

- 9 Compétences
- 9 Composition et instances
- 9 Abonnés desservis
- 10 Mode de gestion

RESSOURCES EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

- 12 Origines de l'eau produite
- 12 Niveau des nappes
- 12 Gestion de la ressource
- 12 Travaux
- 14 Production d'eau potable

TRANSPORT

- 15 Patrimoine
- 16 Volumes transportés
- 16 Travaux

DISTRIBUTION

- 17 Patrimoine
- 18 Consommations d'eau potable
- 19 Performance hydraulique
- 19 Travaux programmés
- 20 Travaux non programmables

RELATIONS AVEC LES ABONNÉS

- 21 Facturation du service
- 21 Recouvrement des factures
- 21 Ouvertures et fermetures de branchements
- 22 Autres indicateurs de la relation aux abonnés
- 22 Qualité de l'eau distribuée

FINANCEMENT DU SERVICE

- 23 Bilan financier 2015
- 24 Endettement
- 24 Tarifs au 1^{er} janvier 2016

ANNEXES

- N° 1 Indicateurs réglementaires
- N° 2 Informations sur les contrats d'exploitation de distribution
- N° 3 Achats et ventes en gros
- n° 4 Grille tarifaire
- N° 5 Données par secteurs
- N° 6 Note d'information de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Rapport d'activité

- I Principales décisions du comité syndical
- II Comptes administratifs 2015
- III Commission consultative des services publics locaux
- III Organisation des services
- III Activité des services

► TEMPS FORTS 2015

27 et 28 janvier : Carrefour de l'eau à Rennes

► Participation sur un stand commun aux syndicats départementaux du Grand Ouest au 17^e Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes.



28 janvier : création du Pôle des syndicats départementaux du Grand Ouest

► Signature officielle de la convention constitutive du Pôle des syndicats départementaux d'eau potable du Grand Ouest par Vendée Eau, Eau du Morbihan, le SMG 35, le SDAEP 22, le SDeau 50, le SDE 61 et atlantic'eau.



8 avril : journée FNCCR/Astee Protection de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions diffuses

► Témoignages d'atlantic'eau et du SIAEP de la région de Nort-sur-Erdre sur les difficultés, besoins et leviers d'action des collectivités dans la mise en œuvre des actions de gestion des pollutions diffuses.



25 juin : inauguration du réservoir des Petits- Moulins à Saint-Gildas- des-Bois

► Réservoir sur tour de 27 mètres de haut et d'une capacité de 2500 m³.

1^{er} août : réorganisation des services administratifs

► Nouvel organigramme suite à l'audit effectué par le Centre de gestion.

27 octobre : rencontre avec les entreprises de canalisations

► Présentation des projets d'investissements sur la période 2016-2020.



20 septembre : Fête des plantes à Saffré

► Présence du SIAEP de la région de Nort-sur-Erdre afin d'attirer l'attention sur l'importance d'un jardin sans pesticides.



13 octobre : rapport de la Chambre régionale des comptes

► Communication du rapport d'observations définitives sur la gestion d'atlantic'eau concernant les exercices 2009 et suivants.

26 050 000 m³
consommés

9 185 000 m³
vendus aux collectivités
extérieures

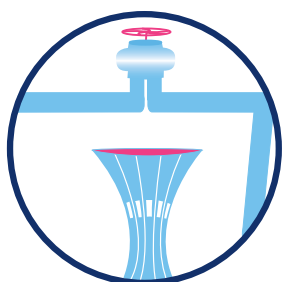
6 104 000 m³
achetés aux collectivités
extérieures



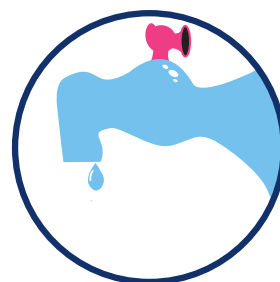
240 000
abonnés pour
527 000 habitants
desservis



135 l/j/hab
consommation
moyenne



10 500 km
réseau hors feeders
109 réservoirs
pour une capacité
de stockage
de 130 000 m³



2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
au 01/01/2016
redevances Agence de l'eau
incluses

The cover features a large blue circle at the top containing the title. Below it are three smaller blue circles of varying sizes, each with a light blue water drop shape inside. The circles are arranged in a cluster at the bottom of the page.

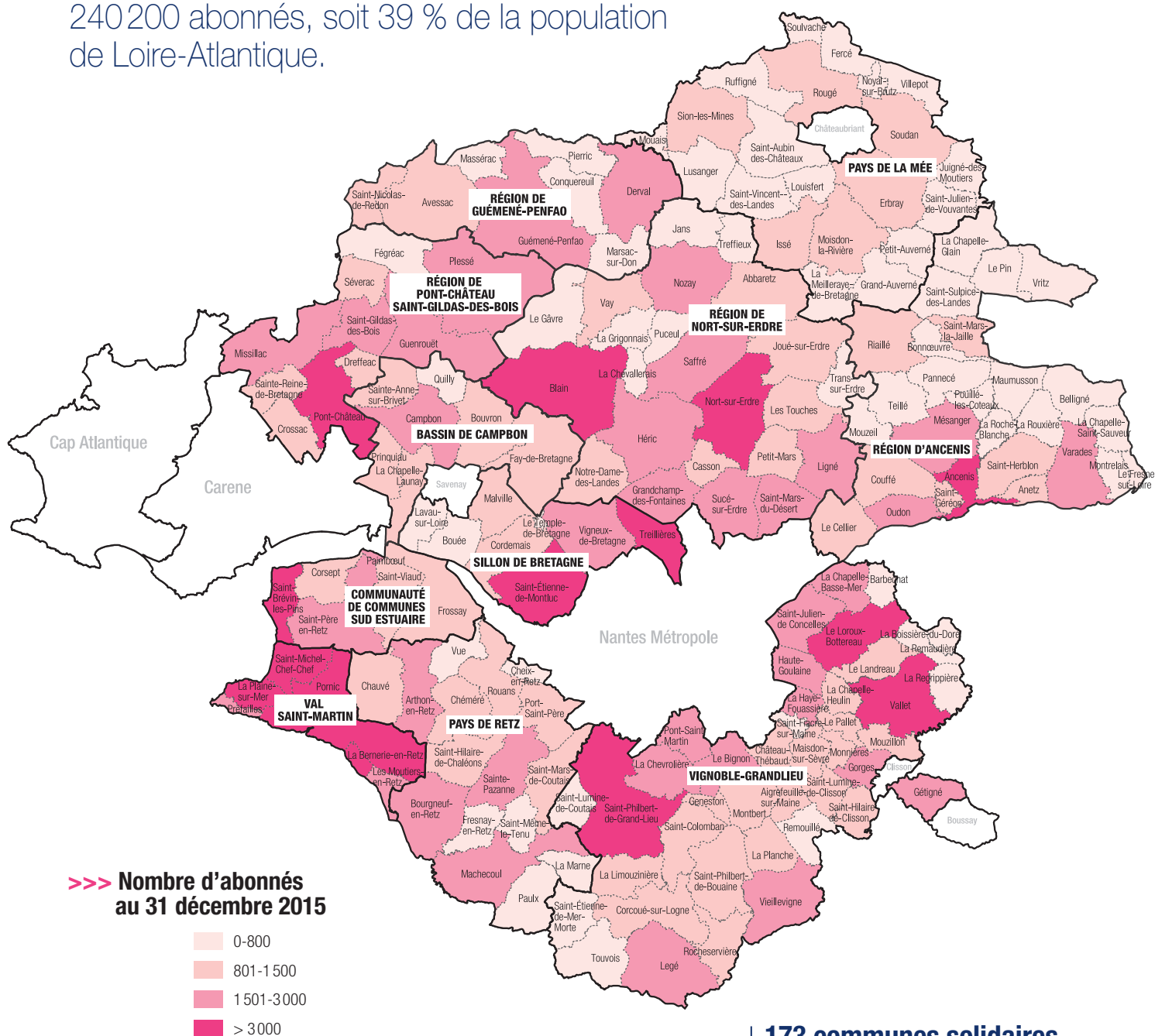
Rapport 2015

sur le prix et la qualité
du service public
d'eau potable

► PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Établissement public de coopération intercommunale, atlantic'eau a été créé en 1963 afin d'unifier les tarifs de vente d'eau potable sur le département. Depuis le 1^{er} avril 2014, il exerce les compétences transport et distribution sur son territoire. En 2015, atlantic'eau a desservi 240 200 abonnés, soit 39 % de la population de Loire-Atlantique.



173 communes solidaires
240 200 abonnés
527 000 habitants desservis (source Insee)

Compétences

Depuis le 1^{er} avril 2014, atlantic'eau exerce en lieu et place de ses collectivités adhérentes les compétences transport et distribution d'eau potable. À ce titre, il est l'autorité organisatrice et doit donc :

- assurer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'investissement,
- définir les modes de gestion pour l'exploitation des ouvrages,
- définir la politique tarifaire et voter les tarifs de vente aux usagers,
- gérer la relation usagers en relais des exploitants et les impayés.

Les collectivités adhérentes d'atlantic'eau conservent l'exercice de leur compétence production. Atlantic'eau met à leur disposition ses services pour l'exercice de cette compétence.

Composition et instances

Atlantic'eau est aujourd'hui composé de huit syndicats intercommunaux, d'une communauté de communes et de quinze communes.

La gouvernance se fait autour de trois instances :

► 11 commissions territoriales

Les élus des structures adhérentes y sont consultés préalablement à la programmation des travaux et au choix du mode de gestion du service sur leur territoire.

► Le Comité syndical

Cet organe délibérant se réunit au moins quatre fois par an. Il décide des grandes

Contrôle de la Chambre régionale des comptes

Extrait du rapport d'observations définitives d'octobre 2015 de la CRC sur la gestion d'atlantic'eau

« De 2009 à 2014, le syndicat départemental a mené une large concertation pour aboutir à une ample réforme de son organisation et à un enrichissement de ses compétences mis en place en 2014 avec la création d'atlantic'Eau. Au terme de ce processus, mené en lien avec les services de l'État, les syndicats locaux ont transféré au syndicat départemental les compétences transport et distribution de l'eau potable. Ce faisant, le syndicat a apporté une réponse pertinente aux problèmes juridiques posés par l'ancienne organisation que la Chambre avait relevés dans son précédent rapport. »

(...)

Au cours de la période, les prévisions budgétaires des syndicats membres se sont nettement améliorées, ce qui a rendu les flux des subventions d'équilibres et de leurs régularisations marginaux. La tarification de l'eau a permis aux syndicats d'accroître leurs versements d'excédents, augmentant ainsi significativement la capacité d'autofinancement brute du service, jusqu'à 13,7 M€ en 2013. Les dépenses de gestion du syndicat ont été maîtrisées. La situation financière peut donc être qualifiée de satisfaisante. »

Recommandation

« La chambre recommande au syndicat d'enrichir son débat d'orientation budgétaire (DOB) d'éléments sur la gestion du syndicat en lui-même et par une rétrospective historique des grands postes de charges et de produits. »

Le rapport de la CRC est disponible pour consultation sur www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/Un-rapport-d-observations-concernant-Atlantic-Eau

Il faut noter qu'atlantic'eau a apporté les améliorations demandées dès le DOB de 2016.

orientations du service public de l'eau potable, des investissements à réaliser, et vote le budget et les tarifs.

► Le bureau

Il délibère par délégation du comité syndical et se réunit huit à dix fois par an. Il est com-

posé de 11 vice-présidents représentant chacun un territoire et restant à l'écoute des communes et des usagers. Chacun de ces vice-présidents reçoit en outre une délégation particulière du président : marchés publics, ressources humaines, usagers...

>>> Les membres du Comité syndical



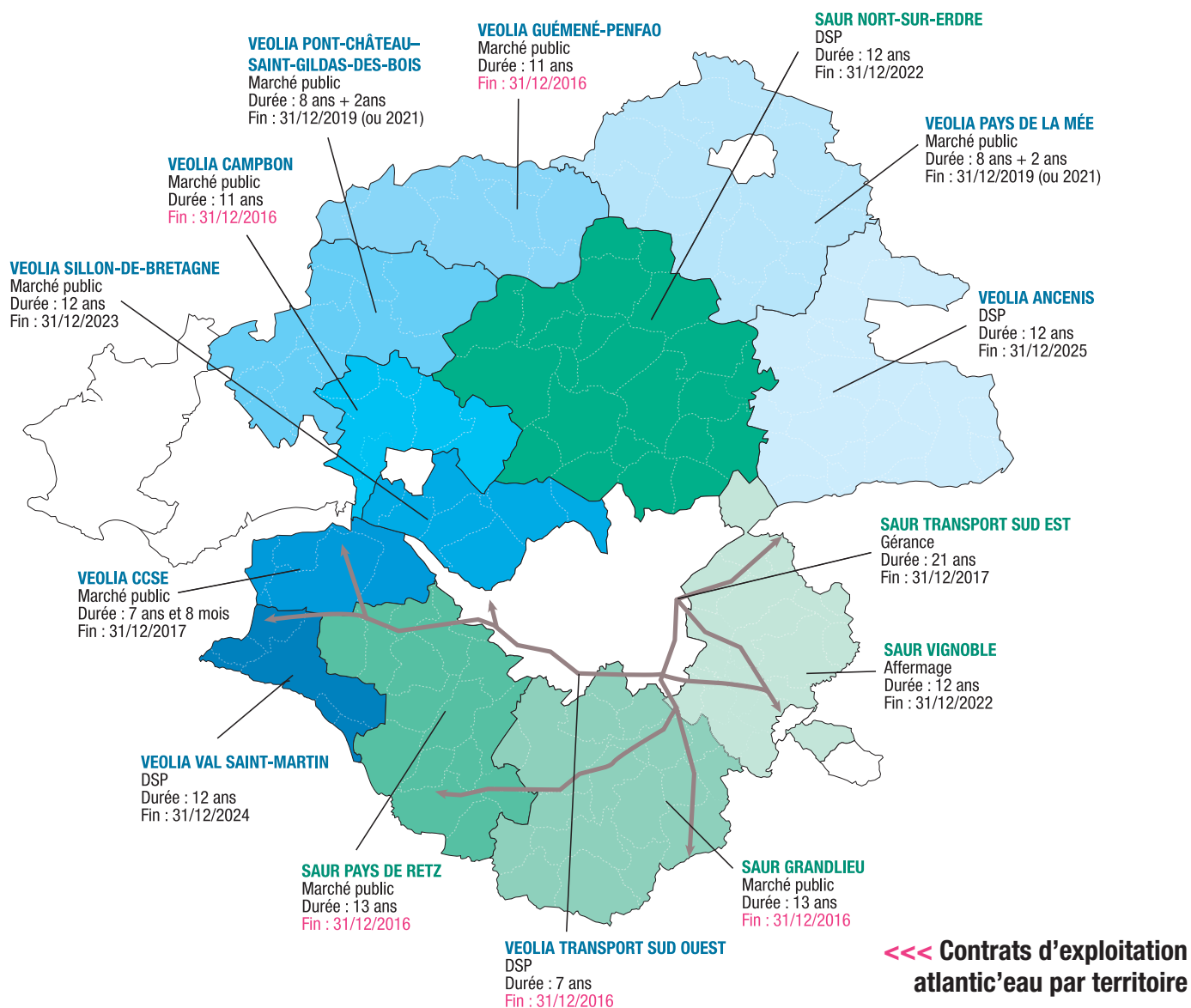
Abonnés desservis

En 2015, Atlantic'eau a desservi 173 des 221 communes de Loire-Atlantique.

La commune comptant à ce jour le plus d'abonnés est Pornic (12 246) suivie par Saint-Brévin-les-Pins (10 265), du fait du nombre de résidences secondaires.

En cinq ans, le nombre d'abonnés a augmenté de 5,3 %, ce qui représente 12 140 abonnés supplémentaires. Cela traduit bien l'attractivité de la Loire-Atlantique, dont la dynamique est liée à la métropole Nantes-Saint-Nazaire et à la côte atlantique.

► PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Mode de gestion

L'exploitation courante des feeders, des stations, des réservoirs et des réseaux est confiée en intégralité à deux opérateurs privés : Saur et Veolia. La présence de deux exploitants sur le territoire permet de créer de l'émulation entre opérateurs et de faire des comparaisons utiles pour améliorer la qualité du service. Cette mise à disposition des ouvrages pour la gestion du service se fait sous deux formes contractuelles différentes :

- la délégation de service public (où l'exploitant assume le risque lié à l'exploitation, ce qui implique une réelle exposition aux aléas),
- le marché de services.

Au 1^{er} janvier 2016, 14 contrats sont en cours.

Les missions de l'exploitant sont :

- l'exploitation des ouvrages et réseaux (fonctionnement, surveillance, entretien),
- le renouvellement des équipements électromécaniques et compteurs,
- la relève des compteurs et la facturation aux abonnés,
- la responsabilité de la qualité de l'eau distribuée.

Renouvellements à venir

Plusieurs contrats arrivent à échéance au 31 décembre 2016 :

- Grandlieu,
- Transport Sud-Ouest,
- Pays de Retz,
- Campbon,
- Guémené-Penfao.

La prolongation d'un an pour Campbon, Guémené-Penfao et Transport Sud-Ouest est d'ores et déjà décidée afin de permettre le rapprochement de territoires.

La rémunération des exploitants est fonction des volumes distribués, du nombre d'abonnés desservis et dépend de la durée des contrats. Elle varie de 28 à 58 € par abonné et par an.

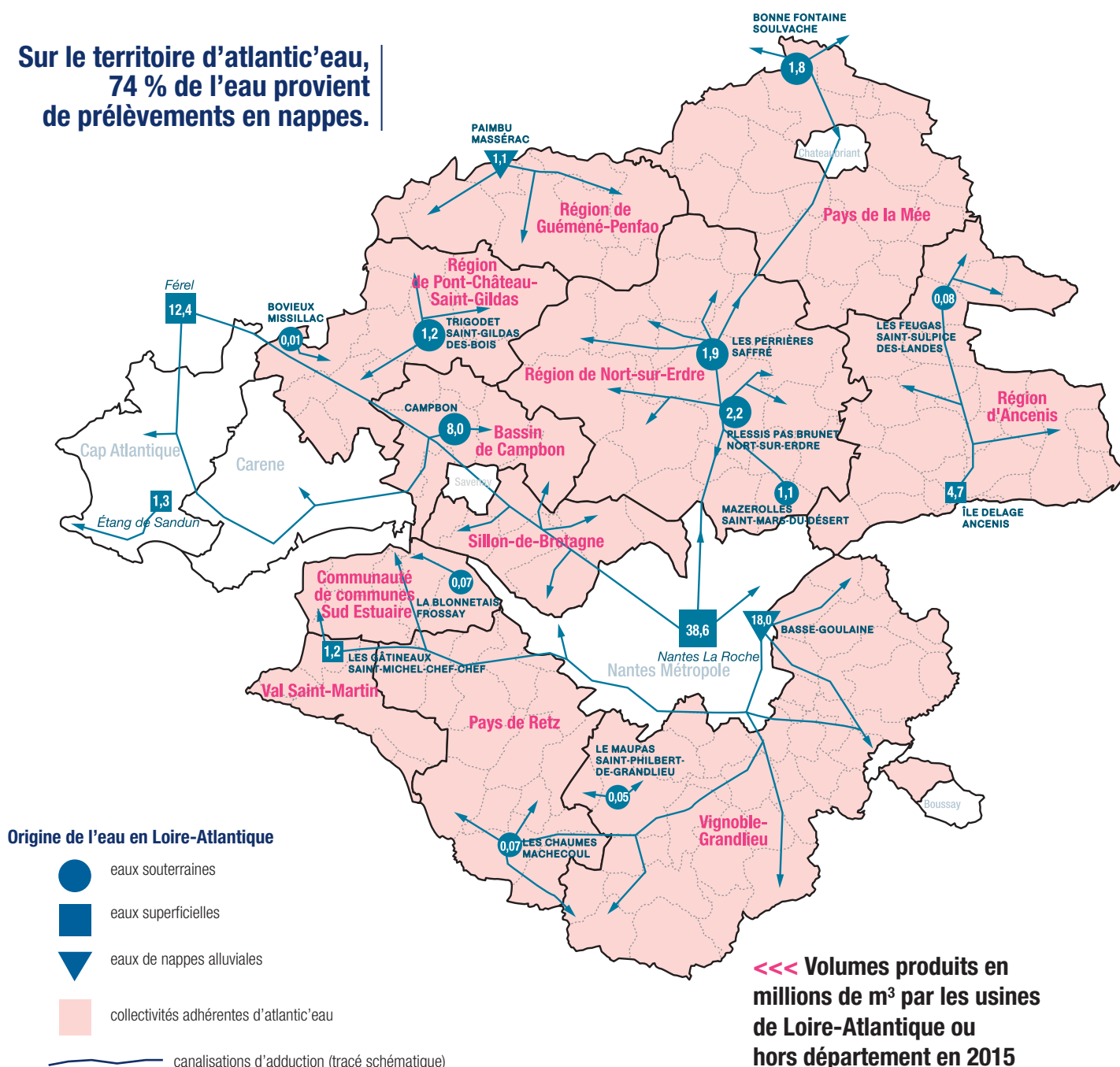
Depuis le 1^{er} avril 2014, l'intégralité des recettes perçues par les exploitants auprès des abonnés est reversée à atlantic'eau.

► RESSOURCE EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE



Face à l'émergence d'associations locales, il devient essentiel pour atlantic'eau de réussir à nouer un dialogue constructif avec les acteurs ruraux. Sans perdre de vue que l'objectif de reconquête de la qualité de l'eau doit être une réalité.

Sur le territoire d'atlantic'eau, 74 % de l'eau provient de prélèvements en nappes.



► RESSOURCES EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

Origines de l'eau produite

Sur le territoire départemental où les milieux hydrologiques cohabitent (socle, karst, nappe alluviale...), l'eau prélevée est principalement issue de nappes. Ainsi, l'eau produite et distribuée provient :

- de nappes alluviales pour 49 %,
- de nappes souterraines pour 25 %,
- d'eaux superficielles pour 26 %.

Niveau des nappes

Suite à une recharge hivernale d'intensité moyenne, les niveaux des nappes observés au début du printemps 2015 étaient comparables aux valeurs moyennes enregistrées depuis une vingtaine d'années. La baisse des niveaux, amorcée fin mars, a été marquée par différents épisodes pluvieux particulièrement intenses limitant ainsi la vidange estivale. Le déficit pluviométrique en automne n'ayant pas permis la recharge des nappes, la fin d'année 2015 s'est caractérisée par des niveaux en deçà des valeurs moyennes enregistrées depuis une vingtaine d'années.

Gestion de la ressource

PROTECTION

Le territoire d'atlant' eau se caractérise par de nombreux points de captages qui sont très diversifiés. Les captages de la Chutenaie à Saffré, du Plessis-Pas-Brunet à Nort-sur-Erdre et ceux de Machecoul figurent dans la liste nationale des 507 captages ou champs captants parmi les plus menacés par les pollutions diffuses.



Un événement a marqué l'année : l'annulation le 17 décembre 2015 par le Tribunal administratif de l'arrêté du 9 juin 2011 instaurant les périmètres de protection des captages de Saffré. Ce dernier était attaqué par l'association Saffré Zone rouge, pour qui l'accroissement des prélèvements sur le captage aurait accentué les effondrements du sol et entraîné une baisse de valeur des biens immobiliers.

QUALITÉ DE LA RESSOURCE

► Phytosanitaires

Si les niveaux de pesticides semblent être en baisse, notamment sur Saffré, ils restent présents sur l'ensemble des ressources.

► Nitrates

Des teneurs élevées sont observées sur deux ressources :

- Nort-sur-Erdre,
- Machecoul.

À Nort-sur-Erdre, la qualité de l'eau des deux nappes exploitées se dégrade depuis plus de dix ans pour atteindre des concentrations oscillant entre 60 mg/l sur la première et 35 mg/l sur la seconde. Le mélange de l'eau des forages des deux nappes permet la distribution d'une eau respectant les limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine (arrêté du 11 janvier 2001).

Travaux

ACTIONS EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE

► Phyto agricole : information (SIAEP du Val Saint-Martin)

Réunions avec les agriculteurs des bassins versants des étangs des Gâtineaux et du Gros-Caillou en janvier 2015 :

- présentation détaillée de la qualité de l'eau dans les ruisseaux,
- échange sur les possibilités d'intervention.

► Journée des plantes de Saffré : participation (SIAEP de Nort-sur-Erdre)

Sensibilisation du public au jardinage sans pesticide.

► Qualité des eaux superficielles : bassin versant de Saffré (SIAEP de Nort-sur-Erdre)

Une dizaine de points de prélèvements sont suivis. La présence de métolachlore a été détectée en mai 2015 suite à une pluie orageuse dans 5 des 7 prélèvements réalisés. La teneur maximale mesurée en amont du bassin était de 3,49 µg/l. Les acteurs agricoles ont été sensibilisés et ont reçu les résultats.

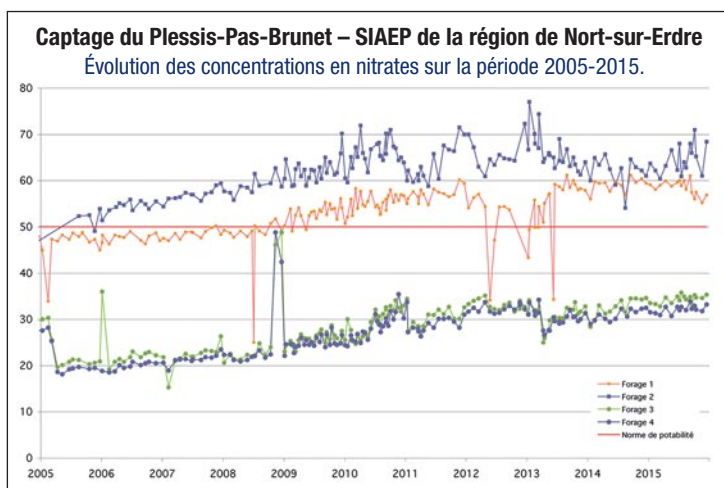
ACTIONS SUR LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION

► Nappe de Bonne-Fontaine (Soulvache-Teillay)

Signature d'une convention avec la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (35) pour la réalisation d'un schéma bocager sur les périmètres de protection du captage de Bonne-Fontaine à Teillay.

► Nappe de Trigodet (Saint-Gildas-des-Bois)

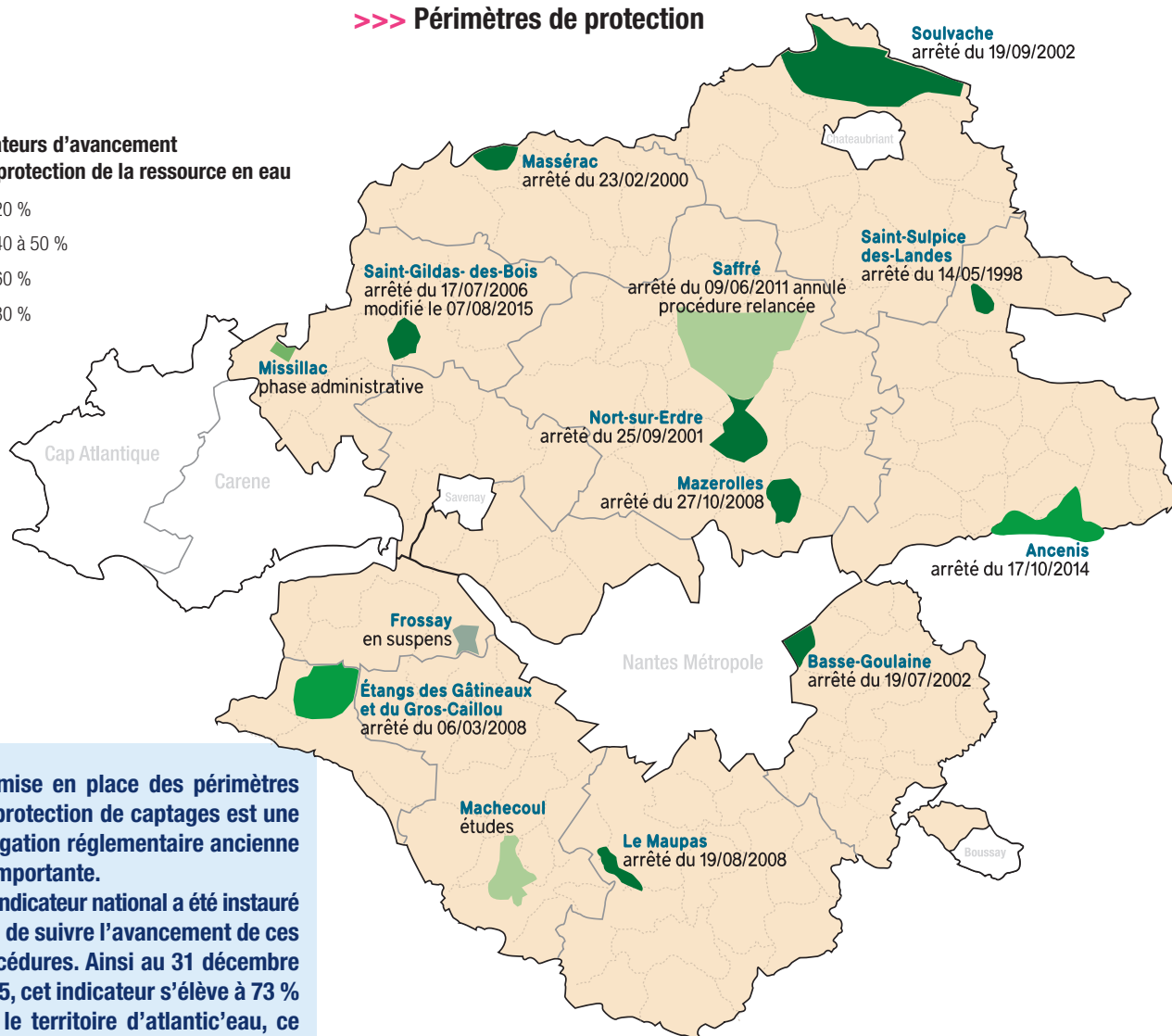
L'arrêté préfectoral du 17 juillet 2006 instaurant les périmètres de protection et les servitudes associées a été modifié le 7 août 2015. La révision porte sur les modalités d'extension des élevages.



>>> Périmètres de protection

Indicateurs d'avancement de la protection de la ressource en eau

- 20 %
- 40 à 50 %
- 60 %
- 80 %



La mise en place des périmètres de protection de captages est une obligation réglementaire ancienne et importante.

Un indicateur national a été instauré afin de suivre l'avancement de ces procédures. Ainsi au 31 décembre 2015, cet indicateur s'élève à 73 % sur le territoire d'atlantic'eau, ce qui correspond à :

- 10 arrêtés de DUP obtenus,
- 2 dossiers en cours de consultation par les services de l'État,
- 2 dossiers en suspens.

RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES

► Machecoul (SIAEP du Pays de Retz)

Après plusieurs essais non concluants, le dernier essai de pompage réalisé en fin d'année 2015 sur le forage P5ter, situé à l'ouest de l'hippodrome sur une parcelle appartenant au SIAEP, a révélé un potentiel de production intéressant (environ 30 m³/h).



Essai de pompage à Machecoul.

► Massérac (SIAEP de Guémené-Penfao)

Les essais de pompage réalisés sur un forage de reconnaissance implanté dans la nappe alluviale de Massérac, en rive gauche de la Vilaine, ont permis de constater un certain potentiel sur le plan quantitatif.

► SIAEP du Pays de la Mée

Pour sécuriser le nord du territoire, un programme de recherche a été établi sur les communes de Rougé et de Soudan.

AUTRES ACTIONS

► Bassin test (SIAEP du Val Saint-Martin)

Des travaux sur cours d'eau se sont déroulés : taille de la végétation, installation de clôtures pour préserver et favoriser la régénération de la ripisylve, recharge en granulats du fond du lit.

► Modélisation hydrogéologique de la nappe de Nort-sur-Erdre

Les principales conclusions sont :



Traçage sur la rivière La Brutz à Bonne-Fontaine.

- poursuite de la dégradation avec les conditions actuelles d'intrants,
- amélioration possible de la qualité seulement si très forte réduction des apports à la nappe sur une zone centrée autour des forages.

► Traçages captage de Bonne-Fontaine (SIAEP du Pays de la Mée)

Durant la période de basses eaux, des traçages ont permis de mettre en évidence l'absence de communication entre la rivière La Brutz et les forages.

► RESSOURCES EN EAU ET PRODUCTION D'EAU POTABLE

Production d'eau potable

En 2015, les 14 usines des syndicats adhérents ont produit 33 450 000 m³. La plus grosse part provient de l'usine de Basse-Goulaine (54 %).

Cette production couvre 83 % des besoins du territoire. L'achat en gros, principalement à la Carene et à Nantes Métropole, permet de fournir le reste des volumes nécessaires.

Les syndicats de production sont propriétaires des ouvrages suivants :

- captages,
- réseaux de transport d'eau brute (non traitée),
- usines de production d'eau potable jusqu'aux compteurs de sortie.

PRINCIPAUX OUVRAGES DE PRODUCTION



► Ancenis

Propriétaire : SIAEP de la région d'Ancenis

Origine de l'eau : prélèvement en Loire à Ancenis, lac Bleu à Saint-Géréon en secours

Traitement réalisé : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains

Capacité : 1 050 m³/h ; 21 000 m³/jour

Zone desservie : région d'Ancenis, export vers le Maine-et-Loire

► Bonne-Fontaine (Soulvache)

Propriétaire : SIAEP de la Mée

Origine de l'eau : prélèvement dans d'anciennes galeries de mines à Teillay (35)

Traitement réalisé : aération, décantation et filtration

Capacité : 320 m³/h ; 6 400 m³/jour

Zone desservie : nord du Pays de la Mée, export vers Châteaubriant et l'Ille-et-Vilaine

► Trigodet (Saint-Gildas-des-Bois)

Propriétaire : SIAEP de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

Origine de l'eau : nappe alluviale de Saint-Gildas-des-Bois – Guenrouët

Traitement réalisé : chloration

Capacité : 200 m³/h ; 4 000 m³/jour

Zone desservie : secteur est de la région de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

► Massérac

Propriétaire : SIAEP de Guémené-Penfao

Origine de l'eau : nappe alluviale de la Vilaine

Traitement réalisé : reminéralisation sur filtre sable calcaire

Capacité : 300 m³/h ; 6 000 m³/jour

Zone desservie : région de Guémené-Penfao

► Saffré

Propriétaire : SIAEP de Nort-sur-Erdre

Origine de l'eau : nappe de Saffré

Traitement réalisé : filière complète

Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour

Zone desservie : nord de la région de Nort-sur-Erdre, sud du Pays de la Mée, export vers Châteaubriant

► Plessis-Pas-Brunet (Nort-sur-Erdre)

Propriétaire : SIAEP de Nort-sur-Erdre

Origine de l'eau : nappe de Nort-sur-Erdre

Traitement réalisé : chloration, filtration sur charbon actif en complément

Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour

Zone desservie : centre de la région de Nort-sur-Erdre

► Mazerolles (Saint-Mars-du-Désert)

Propriétaire : SIAEP de Nort-sur-Erdre

Origine de l'eau : nappe de Mazerolles

Traitement réalisé : démanganisation et déferrisation par traitement biologique

Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour

Zone desservie : sud-est de la région de Nort-sur-Erdre

► Basse-Goulaine

Propriétaire : SAEF Vignoble-Grandlieu

Origine de l'eau : nappe alluviale de la Loire

Traitement réalisé : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains

Capacité : 3 000 m³/h ; 60 000 m³/jour

Zone desservie : Sud-Loire, export vers Nantes Métropole, Clisson et Vendée Eau



Filtres à sable de l'usine de Basse-Goulaine.

► Gâtineaux (Saint-Michel-Chef-Chef)

Propriétaire : SIAEP du Val Saint-Martin

Origine de l'eau : étangs des Gâtineaux et du Gros-Caillou

Traitements réalisés : filière complète avec filtration sur charbon actif en grains

Capacité : 500 m³/h ; 10 000 m³/jour

Zone desservie : Val Saint-Martin et commune de Saint-Brévin-les-Pins

► TRANSPORT

Les ressources en eau disponibles ne correspondent pas toujours aux bassins de consommation. À ce titre, le transport de l'eau potable constitue un enjeu essentiel pour atlantic'eau.



Patrimoine

Atlantic'eau est propriétaire des ouvrages de transport d'eau potable à savoir :

- les conduites d'adduction, de transfert à partir des compteurs de sortie des usines des syndicats adhérents, dites feeders,
- les réservoirs sur tour et les bâches au sol avant toute distribution,
- les stations de reprise sur les feeders.

En 2015, ce patrimoine reste similaire à celui de 2014, à savoir :

- 190 km de feeders permettant la distribution sur le sud-Loire,
- 8 réservoirs d'une capacité totale de 22 700 m³,
- 1 station de reprise.



<<< Volumes achetés aux SIAEP producteurs en m³

Syndicat producteur	Usine de provenance de l'eau	2013	2014	2015
SIAEP d'Ancenis	Ancenis	4 393 765 m³	4 567 444 m³	4 730 055 m³
	Saint-Sulpice-des-Landes	82 433 m³	79 117 m³	75 374 m³
Communauté de communes Sud Estuaire	Frossay	73 361 m³	65 577 m³	73 884 m³
SAEP de Vignoble-Grandlieu	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	46 562 m³	94 385 m³	54 669 m³
	Basse-Goulaine (production + import)	17 787 951 m³	18 260 254 m³	17 968 413 m³
SIAEP de Guémené-Penfao	Massérac	1 047 991 m³	1 073 118 m³	1 098 845 m³
SIAEP du Pays de la Mée	Soulvache	1 811 795 m³	1 777 077 m³	1 758 331 m³
SIAEP de Nort-sur-Erdre	Saffré	1 303 022 m³	1 930 230 m³	1 937 427 m³
	Nort-sur-Erdre	2 349 979 m³	2 155 022 m³	2 169 785 m³
	Saint-Mars-du-Désert	1 274 799 m³	1 037 890 m³	1 106 542 m³
SIAEP du Pays de Retz	Machecoul	88 858 m³	71 837 m³	71 395 m³
SIAEP de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois	Missillac	97 914 m³	71 649 m³	10 397 m³
	Saint-Gildas-des-Bois	1 093 662 m³	1 147 399 m³	1 177 840 m³
SIAEP du Val Saint-Martin	Saint-Michel-Chef-Chef	1 603 478 m³	1 466 816 m³	1 214 471 m³
TOTAL		33 055 570 m³	33 797 815 m³	33 447 428 m³

Volumes transportés

En 2015, 33 450 000 m³ ont été achetés aux syndicats producteurs, soit une baisse de 1 % par rapport à 2014.

La production des SIAEP adhérents ne suffit pas à couvrir l'ensemble des besoins du territoire, il faut acheter de l'eau en gros à d'autres collectivités.

En 2015, 6 103 000 m³ ont été achetés, dont 68 % à la Carene et 18 % à Nantes Métropole.

Ce volume représente une augmentation de 4 % par rapport à 2014 qui s'explique notamment par :

- l'achat d'eau de Sillon de Bretagne à la Carene, suite à l'évolution de la consommation d'EDF à Cordemais et des abonnés,
- l'achat d'eau supplémentaire à Cap Atlantique du fait de l'arrêt de l'usine de Missillac en 2015.

Atlantic'eau vend aussi beaucoup à des collectivités extérieures et notamment Nantes Métropole, Vendée Eau et Châteaubriant.

Cela a représenté 9 185 000 m³ en 2015, un volume relativement stable (- 0,8 %) par rapport à 2014.

À noter que Châteaubriant est dépendant d'atlantic'eau pour sa fourniture d'eau. En 2015, 723 680 m³ lui ont été facturés par atlantic'eau, 31 % provenant de la ressource de Saffré (en baisse de 3 % par rapport à 2014) et 69 % de la ressource du Pays de la Mée.

Travaux

► Programme annuel : 2 225 500 € HT (opérations structurantes)

Des travaux de renforcement de la station de reprise de la Garenne ont démarré au deuxième semestre 2015. Ils ont consisté à :

- renouveler l'ensemble des équipements électriques,
- renouveler l'ensemble des pompes et augmenter leur capacité (1 500 m³/h),
- renforcer et sécuriser l'alimentation électrique.

La nouvelle station est en service depuis juin 2016 et permet de transférer jusqu'à 1 500 m³/h d'eau de Basse-Goulaine vers les territoires de la Communauté de communes du Sud Estuaire et du Val Saint-Martin.



La station de reprise de la Garenne.

► DISTRIBUTION

Face au vieillissement des conduites, la gestion patrimoniale du réseau devient un véritable enjeu. À ce titre, atlantic'eau est de taille à absorber financièrement le plan de renouvellement pluriannuel.



Patrimoine

Le patrimoine distribution d'atlantic'eau est important avec :

- 10 500 km de réseaux,
- 243 000 branchements, dont 2 500 neufs en 2015,
- 248 000 compteurs, dont 4,6 % renouvelés en 2015,
- 101 réservoirs d'une capacité totale de 107 300 m³.

NATURE DES CONDUITES

Près de 72 % du réseau d'atlantic'eau est en PVC, une proportion stable par rapport à 2014.

36 % du patrimoine réseau – soit près de 3 800 km – a été posé entre 1970 et 1980. Ces conduites sont essentiellement en PVC. Cela constituera nécessairement un enjeu en matière de renouvellement du patrimoine dans les années à venir.



Renouvellement des conduites en amiante-ciment.

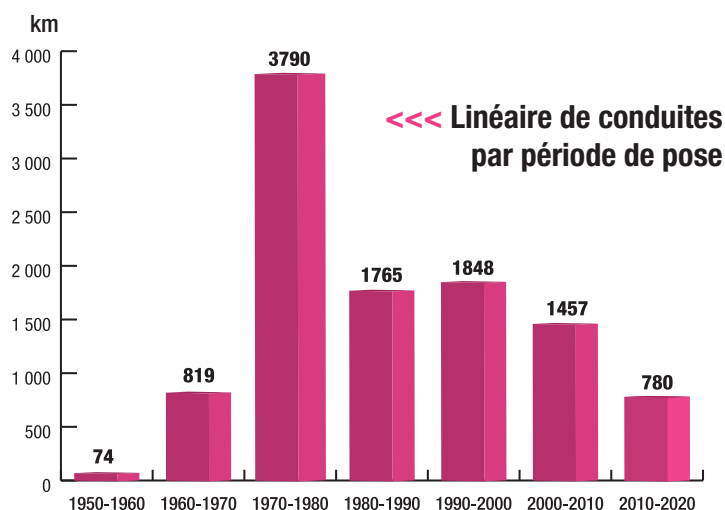
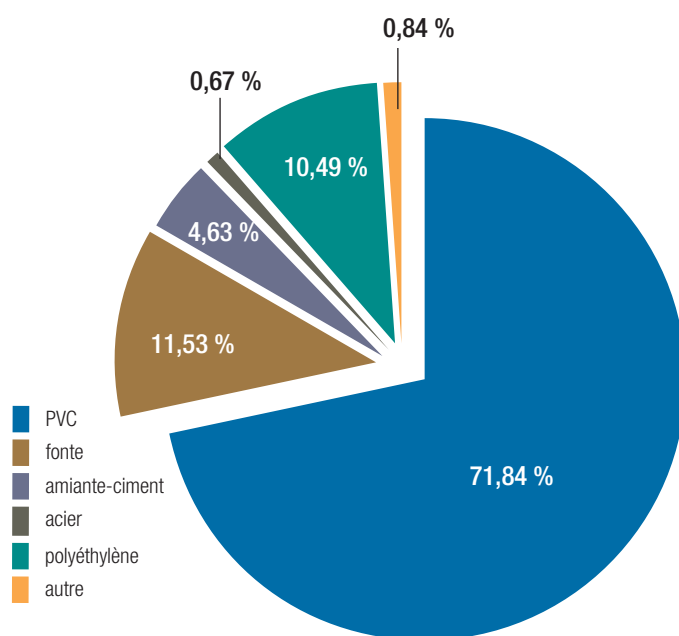
Il en est de même pour les conduites en amiante-ciment qui représentent encore près de 500 km de réseau. Atlantic'eau s'attache à les renouveler dès qu'un programme d'aménagement de voirie est prévu ou dès que des fuites répétées surviennent. Ces travaux sont effectués selon la réglementation en vigueur pour la prévention des risques liés à ce matériau.

L'INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE

D'une valeur de 115/120, il traduit :

- une très bonne connaissance du réseau, par la gestion d'un SIG (système d'information géographique) gérant le plan des réseaux, l'inventaire des réseaux (diamètre, âge, matériau...) et des éléments de réseaux (vannes, ventouses...) de façon régulière et organisée,
- une programmation pluriannuelle des travaux de renouvellement.

<<< Répartition du linéaire par nature de tuyau



Consommations d'eau potable

L'indice linéaire de consommation sur 365 jours est de 7 m³/jour/km. Il traduit un réseau de type rural.

RÉPARTITION

La répartition des consommateurs reste quasiment identique à celle de 2014 avec 75 % d'abonnés domestiques consommant moins de 5 000 m³/an.

ÉVOLUTION

	2013	2014	2015
Consommation facturée (millions de m ³)	25,07	25,20	26,05
Évolution en %		+ 0,52	+ 3,3

Le volume consommé a sensiblement augmenté en 2015 (+ 3,3 %).

Les consommations domestiques (+ 2 %) : 19,4 Mm³ en 2015.

En 2015, un abonné domestique a consommé 81 m³ en moyenne.

Les consommations des communes hors piscines (- 5 %) : 0,709 Mm³ en 2015.

Les consommations de la tranche 5 000-100 000 m³ (+ 9 %) : 1,9 Mm³ en 2015.

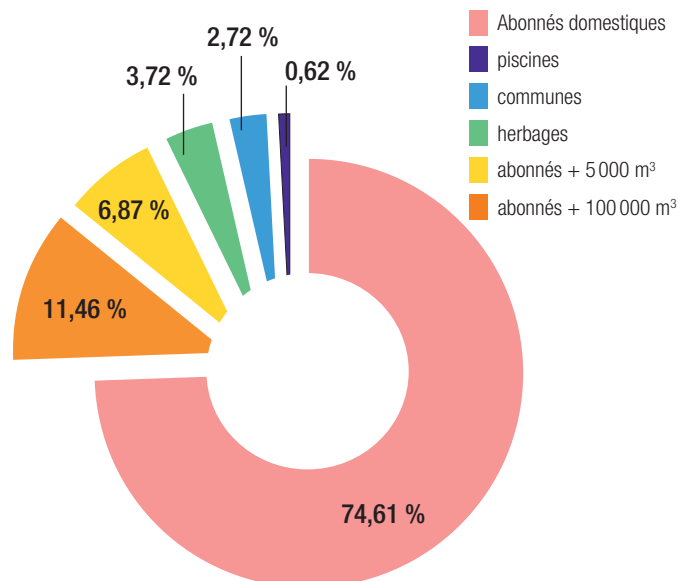
Suite au recours à son puits privé, la consommation de Sarval Ouest à Issé a baissé passant de 152 000 m³ en 2014 à 59 000 m³ en 2015, sous la barre des 100 000 m³ par an.

Les consommations supérieures à 100 000 m³ (+ 4 %) : 3,0 Mm³ en 2015.

L'augmentation s'explique par les consommations de deux industriels, la centrale EDF de Cordemais et la laiterie Laita.

La laiterie Laita d'Ancenis est depuis 2014 le plus gros consommateur sur le territoire d'atlantic'eau avec 1 million de m³ consommés.

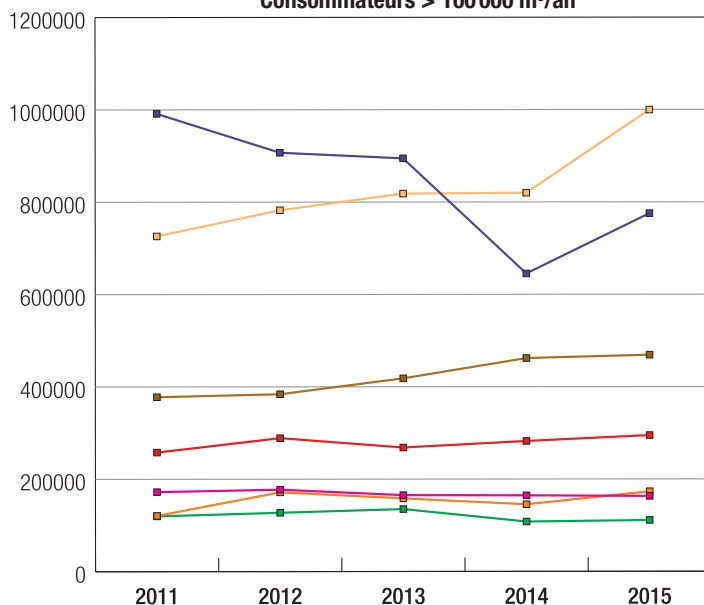
<<< Répartition du volume facturé par type d'abonnés



Bornes de puisages

108 bornes de puisages sont présentes sur les communes pour éviter les prélèvements frauduleux sur les poteaux d'incendie. Les volumes consommés, non facturés s'élèvent à 17 800 m³ en 2015 (+ 45 %).

Consommateurs > 100 000 m³/an



<<< Évolution des consommations des gros industriels du territoire

- Centrale EDF – Cordemais
- Laiterie du Val d'Ancenis – Ancenis
- SA Aubret – Saint-Mars-la-Jaille
- Fromagerie Besnier – Bouvron
- Laiterie – Saint-Père-en-Retz
- Nestlé – Vallet
- Biscuiterie LU – La Haye-Fouassière



Performance hydraulique

La limitation des pertes en eau étant un axe majeur de la politique menée par atlantic'eau, des objectifs de performance hydraulique des réseaux ont été intégrés dans les contrats d'exploitation. Ces objectifs, représentés par un volume maximum de fuite acceptable par jour et par kilomètre de réseau (ILP), varient d'un secteur à un autre selon la densité des abonnés desservis ($0,7 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$ à $1,7 \text{ m}^3/\text{j}/\text{km}$).

En 2015, on observe une légère hausse du rendement du réseau de distribution. Avec plus de 87 %, ce dernier caractérise un réseau globalement en très bon état. Cette légère hausse est combinée à une faible baisse des indices linéaires qui sont bons également. Ces indicateurs de performance caractérisent un niveau de pertes faible.

L'ILP reste globalement stable sur tous les territoires entre 2014 et 2015.

Le nombre de fuites sur canalisation est maintenu par rapport à 2014 (664 contre 660), et le nombre de fuites sur branchement diminue (610 contre 666).

Afin de limiter les pertes en eau sur les réseaux de distribution, les exploitants disposent d'un certain nombre de techniques de recherche de fuite : suivi de la sectorisation, injection de gaz traceur...

Les exploitants et la collectivité cherchent également à assurer un niveau de pression optimum. De fortes pressions pouvant générer des fuites, des adaptations sur le réseau peuvent être conduites afin de diminuer le niveau de pression tout en garantissant le niveau de service.

PERTES EN EAU	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution (%)	86,9	85,9	87,4
Indice linéaire de perte ($\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$) – ILP	1,27	1,26	1,22
Indice linéaire des volumes non comptés ($\text{m}^3/\text{j}/\text{km}$) – ILVNC	1,33	1,33	1,28
Nombre de fuites sur canalisation	709	660	664

Travaux programmés

Pour assurer la pérennité du service d'eau potable, atlantic'eau crée et renouvelle ses infrastructures chaque année. En 2015, les programmes annuels se sont élevés à 12 845 000 € HT.

► Travaux sur les réseaux

En 2015, 103 km de réseaux ont été renouvelés.

Sur les cinq dernières années, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est ainsi de 0,84 %. Ce renouvellement est supérieur à la moyenne nationale qui est de 0,6 %.

Optimisation des investissements

En avril 2015, atlantic'eau a cherché à optimiser ses achats en termes de marchés en établissant un accord-cadre de maîtrise d'œuvre (MOE) par territoire pour :

- faciliter la consultation et l'attribution des marchés de MOE,
- obtenir une continuité dans le suivi et les interlocuteurs,
- maîtriser les coûts sur quatre ans.

Le budget alloué au renouvellement du réseau de distribution sur les cinq dernières années est de 10 M€ HT/an. Les canalisations actuellement renouvelées sont plus onéreuses car situées en zones urbanisées.

Il faut noter qu'en trois ans, 54 km de canalisations en PVC antérieures à 1980 ont été renouvelés dans le cadre du programme lié au risque sanitaire pour les CVM.

Cette solution corrective est lourde financièrement : 4,7 M€ HT (soit 7 500 € HT/abonné concerné par la problématique CVM) mais porte ses fruits en termes de qualité de l'eau.

► Études

Afin de faire le point sur l'existant, tant sur le plan réglementaire, technique que financier, et élaborer un programme de travaux adapté aux besoins, un schéma directeur du réseau de distribution de Nort-sur-Erdre a été lancé.

► Travaux sur les ouvrages

Parmi les nombreux réservoirs réhabilités en 2015 :

- **le réservoir de Missillac** a été entièrement rénové avec mise en œuvre d'une fresque,
- **le réservoir d'Avessac** a été rénové après désamiantage.



Réservoir de Missillac et sa fresque.



Désamiantage du réservoir d'Avessac.

Travaux non programmables

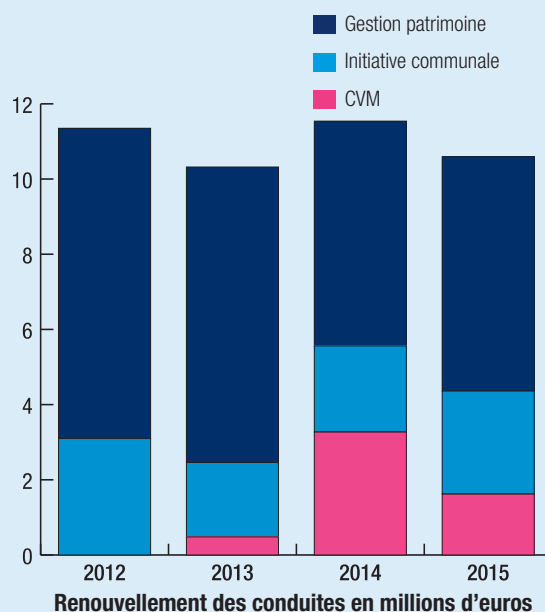
Certaines opérations, comme les extensions de réseaux et la création de zones d'activité, sont des travaux non programmables dont le financement est assuré pour tout ou partie par des tiers. Elles sont réalisées soit directement sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité, soit, dans le cas des lotissements, sous maîtrise d'ouvrage privée selon le cahier des charges d'atlantic'eau. Ces opérations sont ensuite intégrées au patrimoine d'atlantic'eau.

En 2015, ont également ainsi été engagées 915 000 €.

Intérêt d'une gestion à échelle départementale

La gestion des renouvellements sur une collectivité de taille départementale permet de lisser les investissements et de répondre à toutes les demandes et aléas sans report.

Il est à noter que 30 à 50% du programme annuel de renouvellement est anticipé dans le cadre des aménagements communaux.



► RELATIONS AVEC LES ABONNÉS

En 2015, atlantic'eau s'est lancé dans la refonte du règlement du service d'eau. Il s'agit à la fois d'intégrer les dernières évolutions légales et d'uniformiser les dispositions entre les différents secteurs.



Facturation du service

Le service d'eau est facturé aux abonnés par les exploitants conformément aux tarifs fixés chaque année par atlantic'eau.

La facture semestrielle comprend :

- une part abonnement fixe – selon le diamètre du compteur –, facturée d'avance,
- une part consommation variable, établie a posteriori selon les volumes constatés lors de la relève annuelle des compteurs.

L'assainissement est facturé conjointement à l'eau, comme la redevance Agence de l'eau et la TVA (5,5 %).

Les abonnés peuvent choisir de mensualiser leur facture d'eau : 34 % des clients ont pris cette option, comme en 2014. Ils ne reçoivent alors qu'une seule facture de régularisation annuelle.

RÈGLEMENTS CLIENTS	2013	2014	2015
Taux de clients prélevés	56 %	59 %	60 %
Taux de clients mensualisés	32 %	34 %	34 %

Pour les gros consommateurs, la facturation peut être réalisée selon une fréquence mensuelle ou trimestrielle.

Recouvrement des factures

Les abonnés disposent d'un délai de 15 jours à réception de la facture pour s'en acquitter auprès de l'exploitant du service d'eau. Ce dernier reverse ensuite à la collectivité l'intégralité des recettes d'abonnement et de consommation dans les conditions prévues au contrat d'exploitation.

Si un abonné ne s'acquitte pas de sa facture, l'exploitant engage une procédure de recouvrement :

- première relance par lettre simple, pour 11 % des cas (13 % en 2014),
- deuxième relance par lettre recommandée, pour 6 % des cas (identique à 2014),
- à l'issue de cette procédure, les dossiers d'impayés non recouverts sont transmis à atlantic'eau pour une mise en recouvrement par le Trésor public (TP).

Pour les clients en difficultés financières, des échéanciers de paiement peuvent être demandés auprès des exploitants. Ces derniers sont au nombre de 3300 (soit 3 % de plus par rapport à 2014). Au 31 décembre 2015, le taux d'impayés sur les factures émises en 2014 était de 1,13 % (en hausse).

Données exploitants au 31/12	2013	2014	2015
Taux de 1 ^{re} relance	11,4 %	13,0 %	11,5 %
Taux de 2 ^e relance	5,1 %	6,4 %	5,8 %
Nombre d'échéanciers ouverts	2 700	2 600	3 300
Taux d'impayé N-1 (exploitant)	0,60 %	0,84 %	1,13 %
Montant créances d'eau impayées transférées au TP*	105 000 €	195 000 €	227 000 €
Montant créances d'eau impayées en cours de recouvrement par TP*	95 000 €	110 000 €	206 500 €
Montant créances d'eau impayées recouvrées par TP*	8 000 €	12 600 €	20 500 €
Montant créances d'eau impayées abandonnées trop faibles, BDF, liquidations judiciaires...	35 000 €	15 300 €	10 000 €
Admissions en non-valeur	155 000 €	99 200 €	71 500 €

*TP : Trésor public

En 2015, près de 81 500 € de créances ont été abandonnés par la collectivité et le Trésor public, soit 0,2 % de la facturation.

Ouvertures et fermetures de branchements

Ces opérations sont réalisées sur demande de l'abonné – nouvel arrivant, absence prolongée... – et lui sont facturées.

Les délégataires respectent à 100 % le délai contractuel maximal d'ouverture de branchement en 2015.

OUVERTURES	2013	2014	2015
Délai d'ouverture de branchement	1 à 2 jours	1 à 2 jours	1 à 2 jours
Respect du délai d'ouverture	> 99 %	> 99 %	100 %
Nombre d'ouvertures/fermetures réalisées	13 900	13 400	13 200

Autres indicateurs de la relation aux abonnés

RÉCLAMATIONS

Les réclamations peuvent porter sur la qualité de l'eau (odeur, goût, couleur), la qualité de service (pression, fuite avant compteur, travaux...), la facturation (m³ facturé, paiement...). Même si une augmentation est observée cette année (+ 20 %), le taux de réclamations écrites reste satisfaisant (inférieur à 1 ‰).

RÉCLAMATIONS	2013	2014	2015
Taux de réclamation pour 1 000 abonnés	0,74	0,49	0,59
Nombre de réclamations	174	118	141

INTERRUPTIONS NON PROGRAMMÉES POUR RAISON DE SERVICE

Les interruptions non programmées concernent les coupures d'eau (interruption totale de la fourniture d'eau) liées au fonctionnement du réseau public pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il s'agit le plus souvent d'une fuite sur le réseau, plus rarement d'un problème de qualité d'eau.

En 2015, les coupures d'eau non programmées sont en baisse (- 16 %). Le taux d'occurrence, inférieur à 10 ‰, traduit un service de bonne qualité.

INTERRUPTIONS DE SERVICE	2013	2014	2015
Taux d'occurrence des interruptions non programmées du service pour 1 000 abonnés	4,8	4,7	4,2
Nombre d'interruptions non programmées	1 126	1 116	932

FUITES CHEZ L'ABONNÉ

Lors de la relève annuelle, si l'exploitant repère une consommation anormale, il doit obligatoirement en informer l'abonné.

Les factures sont envoyées à l'abonné en lui demandant de régler la totalité de sa consommation. Depuis le 1^{er} juillet 2013, la loi Warsmann donne – sous certaines conditions – la possibilité de payer cette surconsommation dans la limite de deux fois la consommation moyenne sur trois ans.

Le volume ainsi abandonné en 2015 est de 281 000 m³ contre 371 000 en 2014.

Atlantic'eau a voté des conditions plus favorables que la loi en étendant la prise en compte de ces surconsommations aux fuites sur équipements sanitaires, par l'application d'un tarif fuite.

Le volume facturé au tarif fuite en 2015 est de 35 000 m³ contre 76 000 m³ en 2014.

L'impact financier de ces mesures pour atlantic'eau est d'environ 140 000 €.

VOLUMES FUITES EN M ³	2013	2014	2015
Volume abandonné pour fuite	240 000	371 000	281 000
Volume accordé au tarif fuite	80 000	76 000	35 000
TOTAL	320 000	447 000	316 000

Règlement du service d'eau : un chantier important en cours

La rédaction d'un nouveau règlement du service d'eau répond à deux objectifs principaux.

Il s'agit d'abord de s'adapter aux nouveaux textes législatifs qui impactent la distribution de l'eau :

- loi Hamon, sur la protection du consommateur,
- loi Warsmann, sur les fuites,
- loi Brottes, sur l'interdiction de coupure.

Il s'agit aussi d'uniformiser les dispositions : historiquement en effet, les douze secteurs d'atlantic'eau disposaient chacun de leur propre règlement du service d'eau. Ce qui pouvait créer des disparités sur le territoire.

Qualité de l'eau distribuée

Afin de garantir la qualité de l'eau consommée par les abonnés, des prélèvements sont effectués toute l'année sur l'eau brute, l'eau produite et l'eau distribuée. Ils permettent de réaliser de nombreuses analyses afin de vérifier la conformité de l'eau avec les exigences réglementaires du Code de la santé publique.

Le contrôle réglementaire est effectué par l'Agence régionale de santé (ARS). Cette dernière a réalisé 1 936 prélèvements sur le réseau en 2015 pour analyser pesticides, turbidité, nitrate, fer, carbone organique total (COT), méthaldéhyde, bactéries coliformes...

À partir de ces contrôles, deux indicateurs réglementaires permettent de donner une mesure statistique de la qualité de l'eau potable.

INDICATEURS	2013	2014	2015
Taux de conformité bactériologique	100 %	100 %	99,8 %
Taux de conformité physico-chimique	97,5 %	98,5 %	99,2 %

Les exploitants procèdent eux aussi à un auto-contrôle tout au long de l'année et sur les mêmes paramètres.

Le contrôle réglementaire et l'auto-contrôle ont révélé des dépassements de la référence de qualité en COT sur les secteurs alimentés par les ressources des Gâtineaux, Safré et Ancenis. D'un point de vue sanitaire, le COT doit cependant être considéré comme un paramètre d'évaluation des risques et non comme un paramètre de qualité stricto sensu. À valeur élevée, le COT peut être à l'origine d'une dégradation de la qualité de l'eau distribuée (goût, odeur, dépôts) et de prolifération de micro-organismes.

► FINANCEMENT DU SERVICE

Depuis maintenant quatre ans, atlantic'eau propose un tarif de vente d'eau stable tout en réussissant à maintenir un niveau d'investissement suffisant.



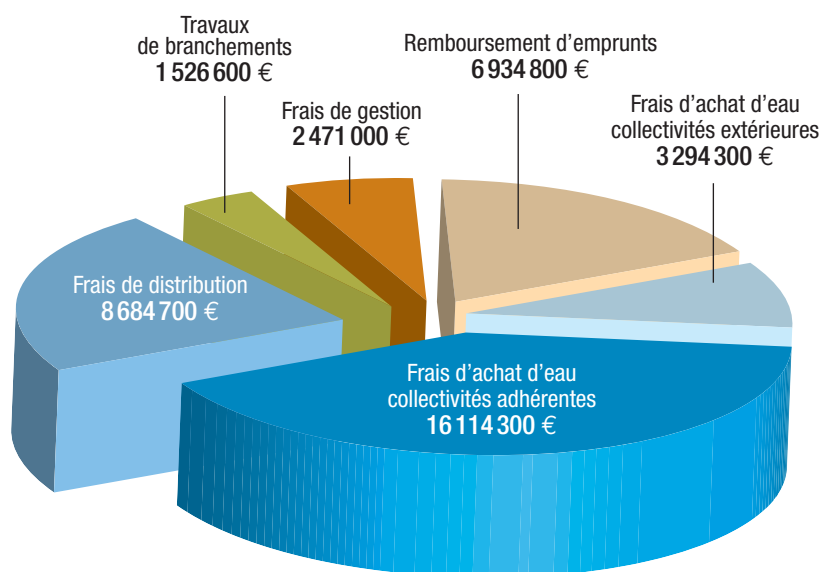
Bilan financier 2015

DÉPENSES DU SERVICE EAU POTABLE

39 025 700 €

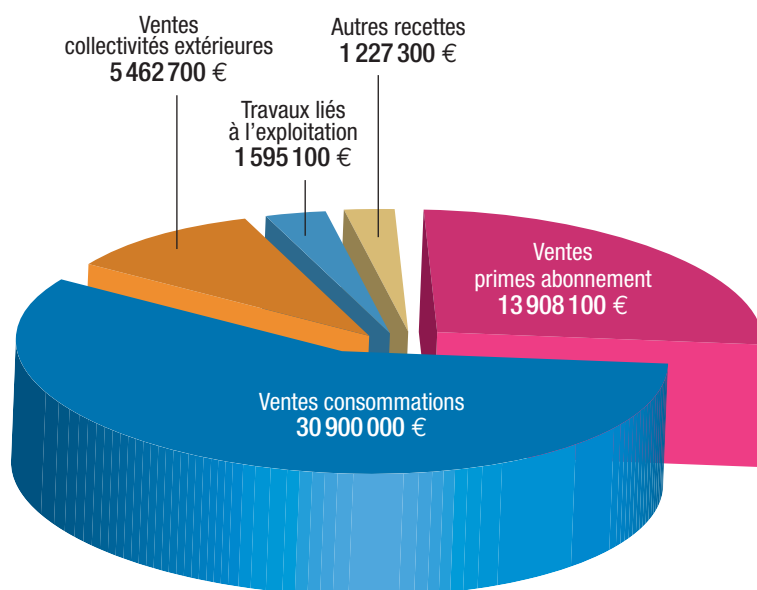
Ratios

- Frais d'achat d'eau :
 - Origine collectivités adhérentes : 0,39 €/m³
 - Origine usine de Basse-Goulaine : 0,53 €/m³
 - Origine usine de Nantes Métropole : 0,47 €/m³
 - Origine collectivités extérieures : 0,60 €/m³
- Frais de distribution (rémunération de l'exploitant) : 41 €/abonné
- Remboursement des emprunts : 29 €/abonné



RECETTES DU SERVICE EAU POTABLE

53 093 200 €



En 2015, on note une augmentation des frais d'achat d'eau aux collectivités adhérentes (3 M€ de plus, soit + 30 %) accompagnée d'une augmentation des ventes entre collectivités (3 M€ de plus, soit + 120 %). Cela s'explique par la prise en compte des ventes et achats d'eau en gros à Nantes Métropole, Vendée Eau et Clisson qui étaient facturées jusqu'au 31 décembre 2014 par le SAEF de Vignoble-Grandlieu.

RÉSULTATS 2015

L'exercice 2015 se solde par un excédent de 14 067 500 €. Cet excédent est affecté au financement des investissements d'atlantic'eau :

- programmes annuels de travaux : 12 876 000 €
- extensions particuliers et lotissements communaux : 1 191 500 €

Endettement

ENCOURS

L'encours de la dette des collectivités adhérentes au 31 décembre 2015 est de 67,1 M€, soit une baisse de 6,6 % par rapport à 2014. Il représente 279 € par abonné.

Répartition des emprunts :

- travaux pour 65,1 M€
(taux fixe pour 31,4 M€ – taux monétaire pour 33,7 M€),
- locaux pour 2 M€ (taux fixe et monétaire).

DURÉE D'EXTINCTION

La durée d'extinction de la dette d'atlantic'eau est de 3,56 ans.
La durée d'extinction de la dette représente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser les emprunts contractés si la totalité de l'autofinancement était consacrée à ce remboursement. Il correspond à l'encours de la dette divisé par le montant de l'épargne brute annuelle.

Tarifs au 1^{er} janvier 2016

DÉTAIL DE LA FACTURE

Les tarifs atlantic'eau sont stables pour la quatrième année consécutive.

La part "eau potable" de la facture ne varie que par la redevance Agence de l'eau : 0,30 € au 1^{er} janvier 2016 (soit une baisse de 1 centime).

Le prix de l'eau potable s'établit donc à 1,77 € HT/m³ pour une facture de 120 m³ hors redevance.

GRILLE TARIFAIRE

Les gros consommateurs (> 100 000 m³/an) font l'objet d'une tarification spéciale par le biais de conventions tenant compte des conditions de fourniture plus spécifiques.

>>> Comparatif tarif eau 2016

Montant de la facture d'eau pour une consommation annuelle de 120 m³, en euros, hors taxes et hors redevances.

Boussay (SIAEP Région Ouest de Cholet)	309,54 €
Eau du Morbihan	262,00 €
Savenay	215,42 €
Vendée eau	214,60 €
atlantic'eau	212,46 €
Châteaubriant	207,59 €
Clisson	198,25 €
Redon	189,43 €
Cap Atlantique	174,65 €
Carene	172,80 €
Nantes Métropole	167,18 €

Un tarif herbage existe également. Il est attribué aux conditions suivantes :

- l'abonné doit exercer une activité agricole à titre principal,
- le branchement ne doit servir qu'à l'abreuvement d'animaux d'élevage,
- la parcelle desservie doit être nue de toute construction (abris tolérés) et ne pas être contiguë à la parcelle où se situe l'habitation.

Le fichier des ayants droit a été mis à jour en 2015.

>>> Facture type atlantic'eau : décomposition du tarif au 1^{er} janvier 2016

ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Facture 30 m ³	Facture 50 m ³	Facture 90 m ³	Facture 120 m ³
Part Collectivité – atlantic'eau				
• Abonnement	57,66 €	57,66 €	57,66 €	57,66 €
• Consommation	38,70 €	64,50 €	116,10 €	154,80 €
Part Agence de l'eau				
• Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique	9,00 €	15,00 €	27,00 €	36,00 €
TVA 5,5 %	5,81 €	7,57 €	11,09 €	13,73 €
TOTAL	111,17 €	144,73 €	211,85 €	262,19 €
Prix au m³ HT (part atlantic'eau)	3,21 €	2,44 €	1,93 €	1,77 €
Prix au m³ TTC (facture totale)	3,70 €	2,89 €	2,35 €	2,18 €

Indicateurs réglementaires

Décret 2 mai 2007

CGCT annexe V aux articles D.2224-1 et suivants

INDICATEUR	CODE	atlantic'eau 2015
Estimation du nombre d'habitants desservis	D101.0	527 000
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	D102.0	2,18 €
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	D151.0	2 jours
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	P101.1	99,8 %
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	P102.1	99,2 %
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	P103.2B	115
Rendement du réseau de distribution	P104.3	87,4 %
Indice linéaire des volumes non comptés	P105.3	1,28
Indice linéaire de pertes en réseau	P106.3	1,22
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	P107.2	0,84 %
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	P108.3	73 %
Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité	P109.0	0/m ³
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	P151.1	4,2
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	P152.1	100 %
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	P153.2	3,56 ans
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	P154.0	1,13 %
Taux de réclamations	P155.1	0,59

Information sur les contrats d'exploitation de distribution

NIVEAU DE RÉMUNÉRATION POUR LA DISTRIBUTION

SIAEP/COMMISSION	CONTRAT	Rémunération distribution ⁽¹⁾ €/abonné
ANCENIS		45,92 €
CAMPBON		50,24 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD ESTUAIRE		27,79 €
VIGNOBLE-GRANDLIEU	Grandlieu Vignoble	42,06 € 30,06 €
GUÉMENÉ-PENFAO		43,71 €
PAYS DE LA MÉE		45,53 €
NORT-SUR-ERDRE		28,17 €
PAYS DE RETZ		37,49 €
PONT-CHÂTEAU – SAINT-GILDAS-DES-BOIS	Crossac Hors Crossac	58,23 € 31,30 €
SILLON DE BRETAGNE		33,04 €
VAL SAINT-MARTIN		37,88 €
ATLANTIC'EAU		36,88 €

(1) Hors application de pénalité

Les niveaux de rémunérations constatés dépendent de la densité de population sur le territoire, de la complexité du transport et de l'ancienneté des contrats d'exploitation.

Achats et ventes en gros

VOLUMES ACHETÉS AUX NON-ADHÉRENTS	2013	2014	2015	TARIF 2015
Carene	4 062 698 m ³	3 951 084 m ³	4 183 534 m ³	0,59 €/m ³
Nantes Métropole	1 279 305 m ³	1 171 878 m ³	1 129 999 m ³	0,62 €/m ³
Cap Atlantique	154 953 m ³	179 054 m ³	221 663 m ³	0,50 €/m ³
Vendée Eau	112 222 m ³	227 511 m ³	216 975 m ³	-
Châteaubriant	313 422 m ³	342 025 m ³	345 804 m ³	retour
Autres collectivités	7 330 m ³	3 579 m ³	5 205 m ³	-
TOTAL	5 929 930 m³	5 875 131 m³	6 103 180 m³	

VOLUMES VENDUS AUX NON-ADHÉRENTS	2013	2014	2015	TARIF 2015
Nantes Métropole	4 597 927 m ³	4 653 035 m ³	4 698 874 m ³	0,62 €/m ³
Vendée Eau	2 403 152 m ³	2 414 283 m ³	2 294 119 m ³	0,57 €/m ³
Châteaubriant	1 101 880 m ³	1 094 123 m ³	1 069 484 m ³	0,80 €/m ³
Clisson	323 115 m ³	333 532 m ³	329 219 m ³	0,57 €/m ³
Collectivités du Maine-et-Loire	470 084 m ³	454 459 m ³	459 822 m ³	0,72 €/m ³
SIAEP de la forêt du Theil	317 861 m ³	304 988 m ³	332 545 m ³	0,73 €/m ³
Autres collectivités	2 370 m ³	2 682 m ³	707 m ³	-
TOTAL	9 216 389 m³	9 257 102 m³	9 184 770 m³	

Grille tarifaire

TARIF DE BASE AU 1^{er} JANVIER 2016

PART FIXE abonnement annuel selon diamètre du comptage		PART VARIABLE prix au m ³ consommé	
15 mm	57,66 €	0-150 m ³ /an	1,29 €
20 mm	75,58 €	151-1 000 m ³ /an	1,40 €
30 mm	108,24 €	1 001-10 000 m ³ /an	1,11 €
40-50 mm	172,98 €	Au-delà de 10 001 m ³ /an	1,08 €
60 mm	302,44 €		
80-100 mm	529,54 €		
150 mm	928,56 €		

TARIF HERBAGE

PART FIXE abonnement annuel selon diamètre du comptage	PART VARIABLE prix au m ³ consommé
33,31 €	1,11 €

Région d'Ancenis

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

3 898 000 m³
consommés

538 000 m³
vendus aux collectivités
extérieures

113 000 m³
achetés aux collectivités
extérieures



24 623
abonnés pour
56 268 habitants
desservis



190 l/j/hab
consommation
moyenne



1 280 km
réseau
hors feeders

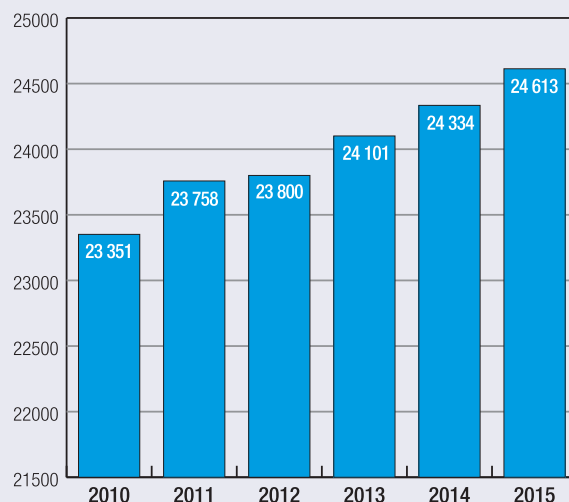


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

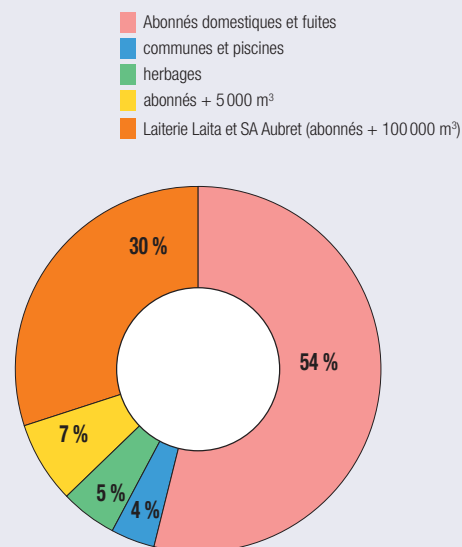
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Ancenis	4 119	4 220	+ 2,45 %
Anetz	837	851	+ 1,67 %
Belligné	748	756	+ 1,07 %
Bonnœuvre	265	267	+ 0,75 %
Couffé	949	959	+ 1,05 %
La Chapelle-Glain	431	432	+ 0,23 %
La Chapelle-Saint-Sauveur	377	385	+ 2,12 %
La Roche-Blanche	470	476	+ 1,28 %
La Rouxière	453	451	- 0,44 %
Le Cellier	1 450	1 453	+ 0,21 %
Le Fresne-sur-Loire	446	448	+ 0,45 %
Le Pin	350	354	+ 1,14 %
Maumusson	436	438	+ 0,46 %
Mésanger	1 780	1 785	+ 0,28 %
Montrelais	363	364	+ 0,28 %
Mouzeil	671	681	+1,49 %
Oudon	1 569	1 587	+ 1,15 %
Pannecé	548	547	- 0,18 %
Pouillé-les-Coteaux	399	402	+ 0,75 %
Riaillé	1 012	1 036	+ 2,37 %
Saint-Géréon	1 377	1 411	+ 2,47 %
Saint-Herblon	995	1 007	+ 1,21 %
Saint-Mars-la-Jaille	1 138	1 145	+ 0,62 %
Saint-Sulpice-des-Landes	367	362	- 1,36 %
Teillé	701	703	+ 0,29 %
Varades	1 726	1 732	+ 0,35 %
Vritz	357	361	+ 1,12 %
TOTAL	24 334	24 613	+ 1,15 %

Évolution du nombre d'abonnés



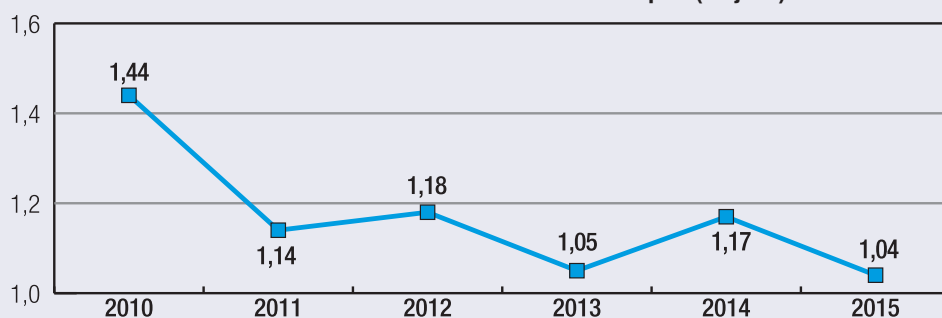
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



Répartition du volume consommé par type d'abonnés

LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

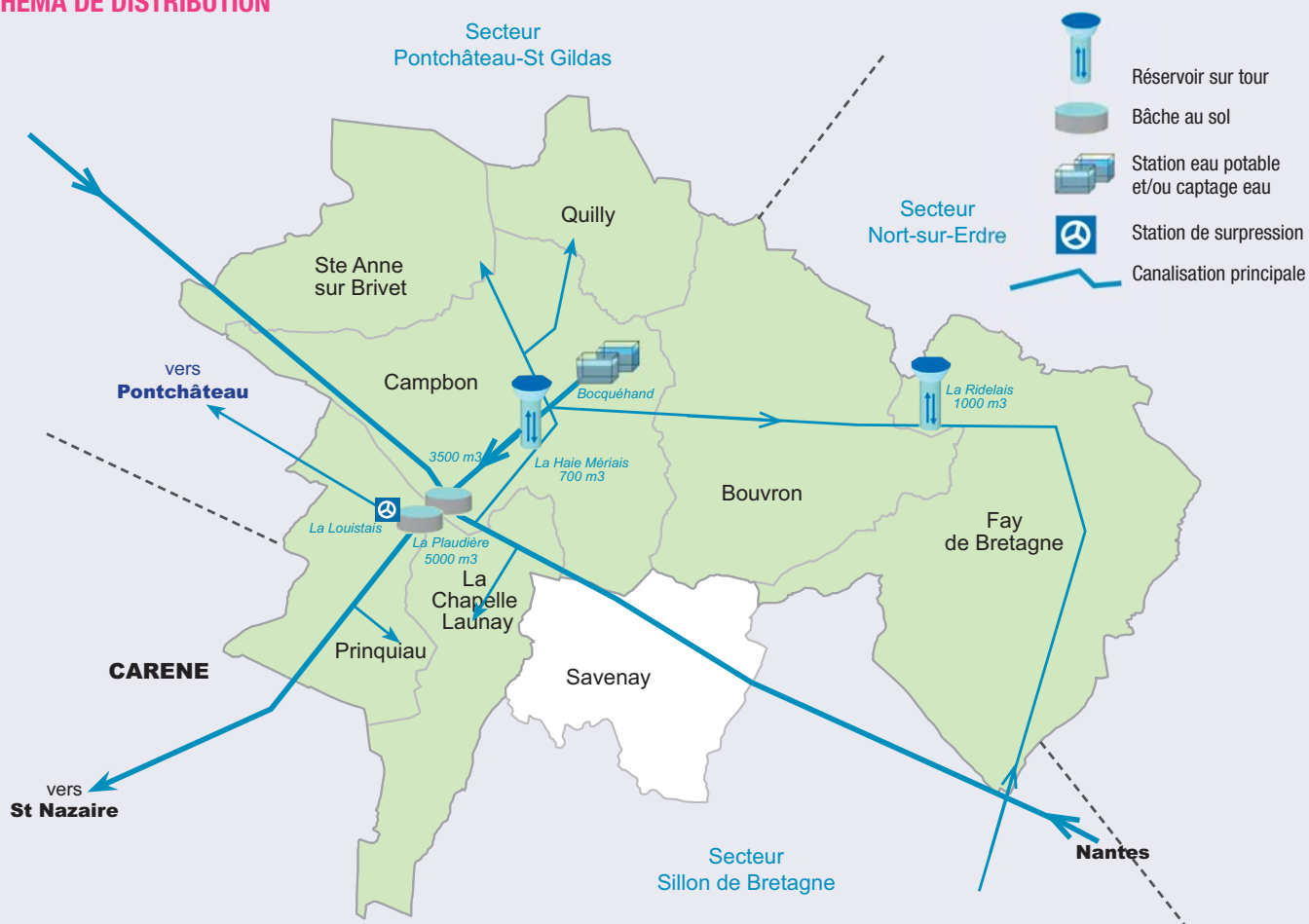
Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)*



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Bassin de Campbon

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

1 275 000 m³
consommés

60 m³

vendus aux collectivités
extérieures

1 745 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



8 713
abonnés pour
21 119 habitants
desservis



160 l/j/hab
consommation
moyenne



450 km
réseau
hors feeders

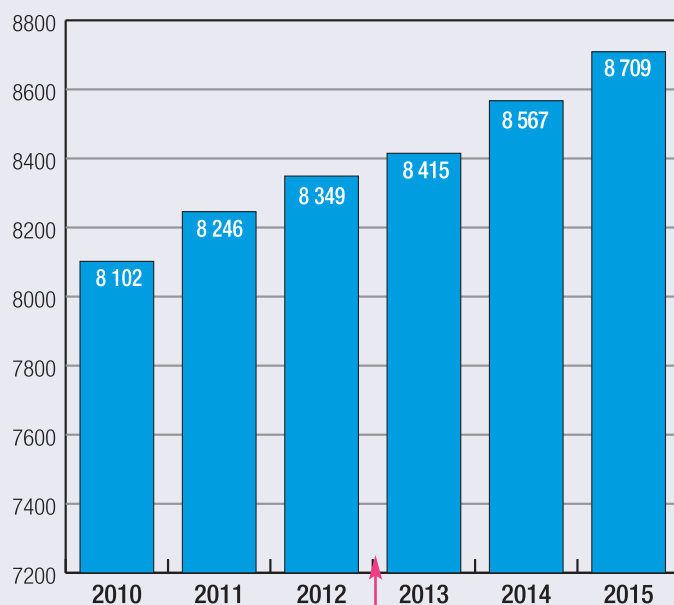


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

LES ABONNÉS

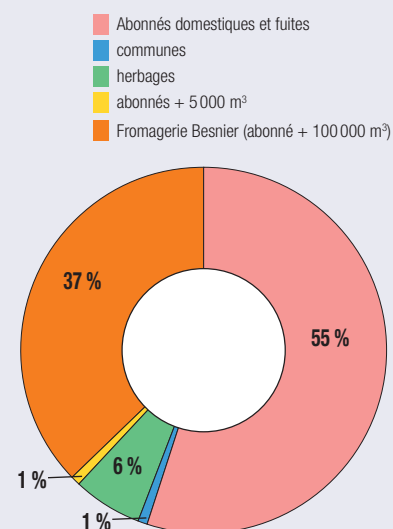
Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Bouvron	1 271	1 293	+ 1,73 %
Campbon	1 641	1 663	+ 1,34 %
Fay-de-Bretagne	1 426	1 449	+ 1,61 %
La Chapelle-Launay	1 146	1 168	+ 1,92 %
Prinquiau	1 332	1 357	+ 1,88 %
Quilly	606	620	+ 2,31 %
Sainte-Anne-sur-Brivet	1 145	1 159	+ 1,22 %
TOTAL	8 567	8 709	+ 1,66 %

Évolution du nombre d'abonnés



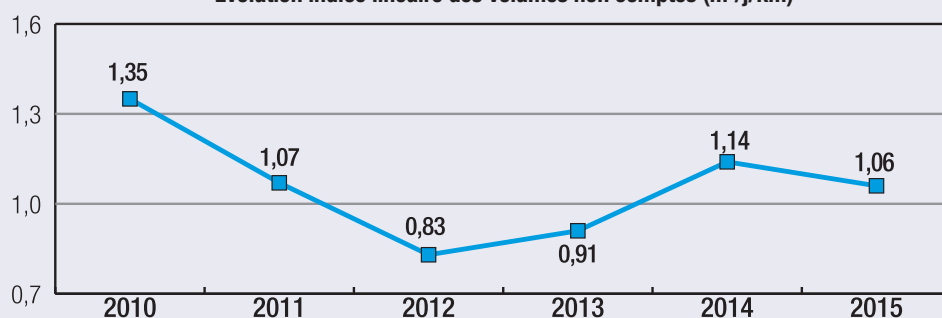
Fin des forfaits
gratuits d'eau

LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Communauté de communes sud estuaire

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

1 554 000 m³
consommés

Pas de volumes

vendus et achetés aux collectivités extérieures



16811
abonnés pour
29541 habitants
desservis



140 l/j/hab
consommation
moyenne



490 km
réseau
hors feeders

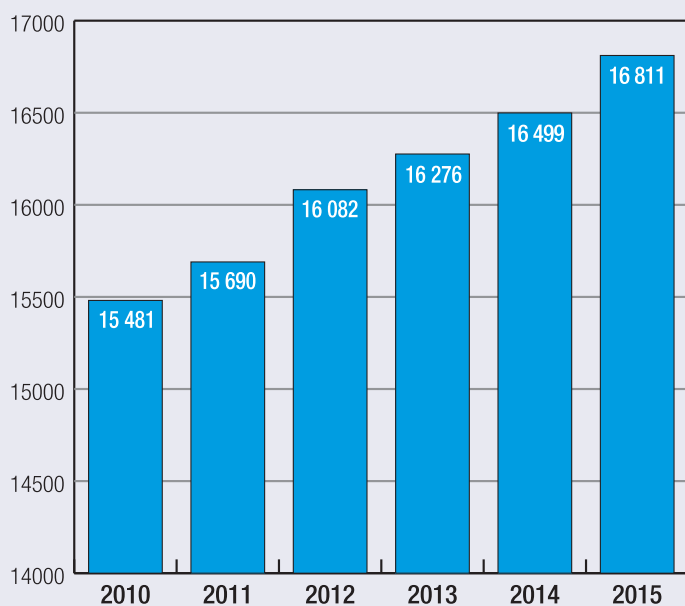


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

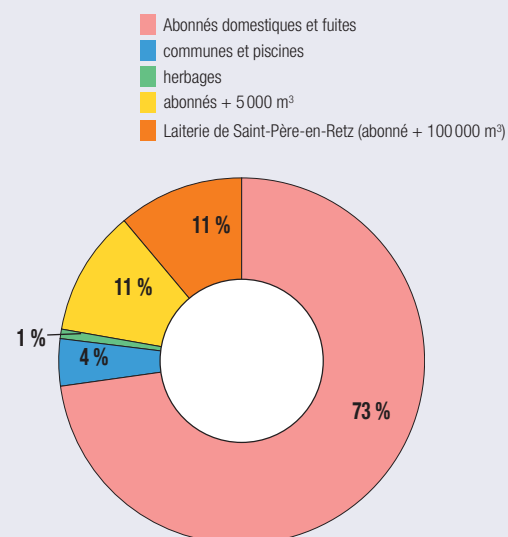
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Corsept	953	971	+ 1,89 %
Frossay	1 162	1 188	+ 2,24 %
Paimbœuf	1 600	1 602	+ 0,13 %
Saint-Brévin	10 102	10 265	+ 1,61 %
Saint-Père-en-Retz	1 737	1 791	+ 3,11 %
Saint-Viaud	945	994	+ 5,19 %
TOTAL	16 499	16 811	+ 1,89 %

Évolution du nombre d'abonnés

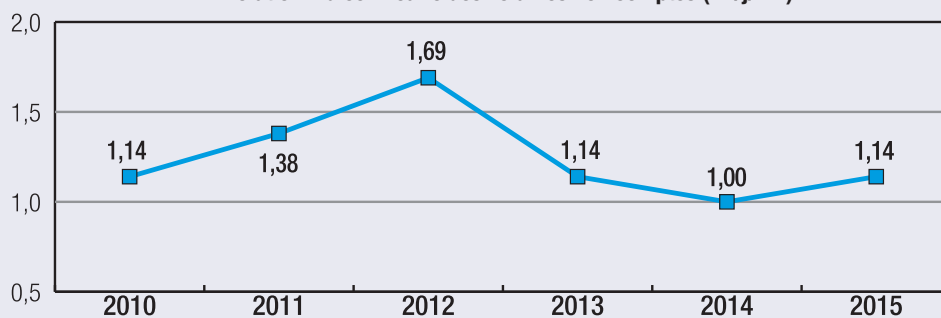


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Secteur Grandlieu

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

2 798 000 m³
consommés

350 m³

vendus aux collectivités
extérieures

40 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



26 985
abonnés pour
72 715 habitants
desservis



110 l/j/hab
consommation
moyenne



1 150 km
réseau
hors feeders

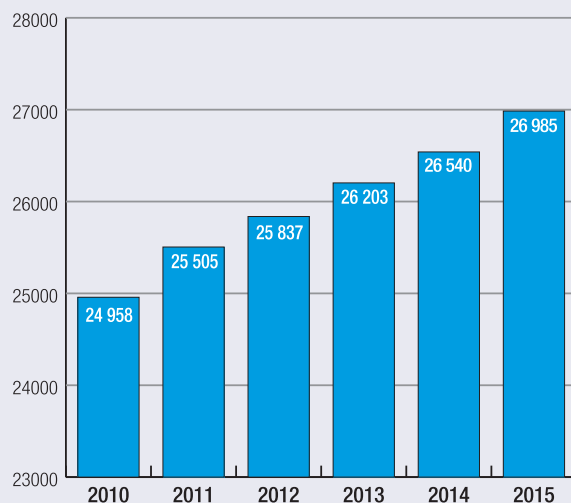


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

LES ABONNÉS

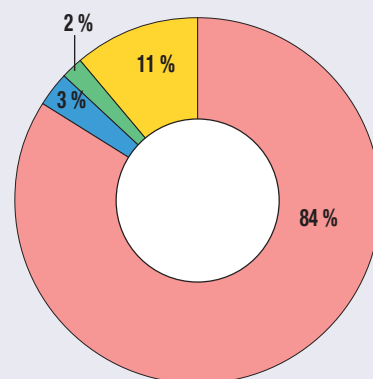
Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Aigrefeuille-sur-Maine	1 465	1 494	+ 1,98 %
Le Bignon	1 490	1 536	+ 3,09 %
Geneston	1 409	1 431	+ 1,26 %
Montbert	1 161	1 185	+ 2,07 %
La Planche	1 021	1 045	+ 2,35 %
Remouillé	787	792	+ 0,64 %
Corcoué-sur-Logne	1 071	1 102	+ 2,89 %
Legé	1 859	1 866	+ 0,8 %
Saint-Étienne-de-Mer-Morte	656	665	+ 1,37 %
Touvois	672	684	+ 1,79 %
Vieilleville	1 549	1 565	+ 1,03 %
Rocheservière	1 325	1 337	+ 0,91 %
Saint-Philbert-de-Bouaine	1 245	1 265	+ 1,61 %
La Limouzinière	845	851	+ 0,71 %
Saint-Colomban	1 172	1 185	+ 1,11 %
Saint-Lumine-de-Coutais	833	846	+ 1,56 %
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	3 435	3 483	+ 1,40 %
La Chevrolière	2 253	2 309	+ 2,49 %
Pont-Saint-Martin	2 284	2 336	+ 2,28 %
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu	8	8	0,00 %
TOTAL	26 540	26 985	+ 1,68 %

Évolution du nombre d'abonnés



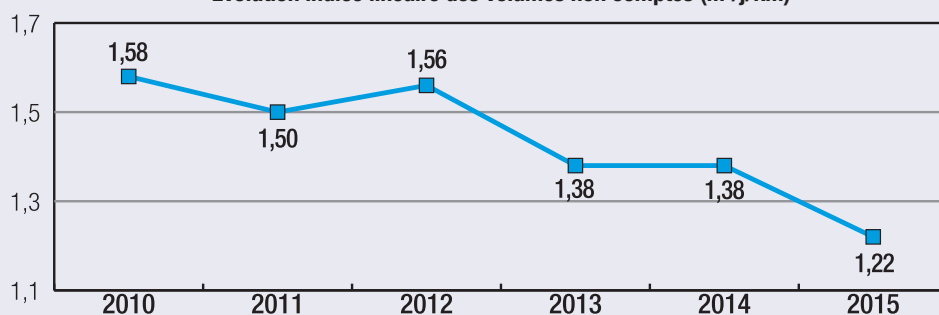
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

- Abonnés domestiques et fuites
- communes et piscines
- herbages
- abonnés + 5 000 m³



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Région de Guémené-Penfao

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

829 000 m³
consommés

Pas de volumes

vendus et achetés aux collectivités extérieures



8 709
abonnés pour
19 394 habitants
desservis



120 l/j/hab
consommation
moyenne



570 km
réseau
hors feeders

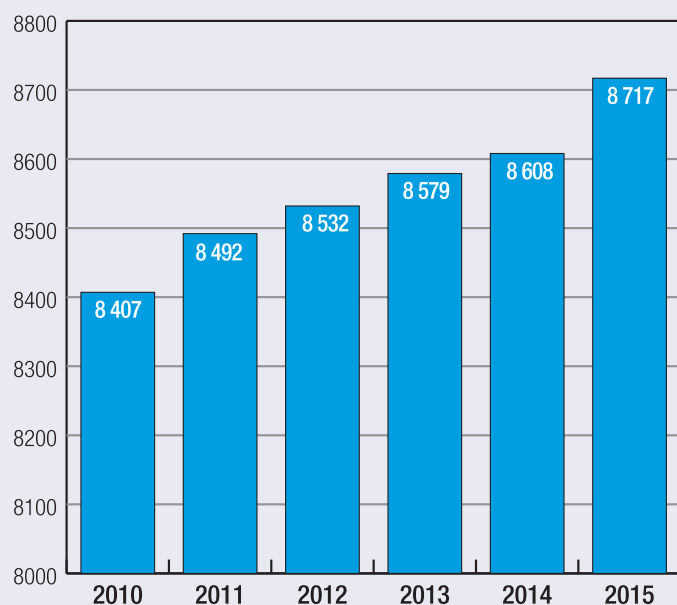


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

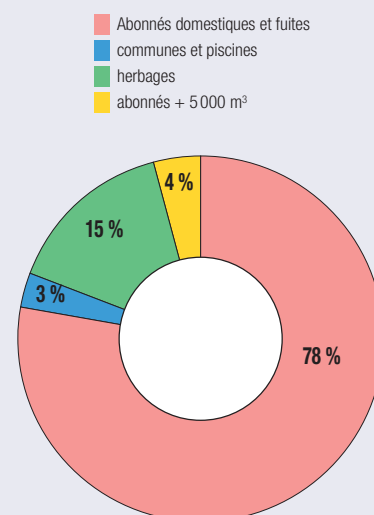
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Avessac	1 023	1 051	+ 2,74 %
Conquereuil	518	522	+ 0,77 %
Derval	1 530	1 538	+ 0,52 %
Guéméné-Penfao	2 630	2 667	+ 1,41 %
Marsac-sur-Don	705	706	+ 0,14 %
Massérac	388	392	+ 1,03 %
Pierric	494	499	+ 1,01 %
Saint-Nicolas-de-Redon	1 320	1 342	+ 1,67 %
TOTAL	8 608	8 717	+ 1,27 %

Évolution du nombre d'abonnés

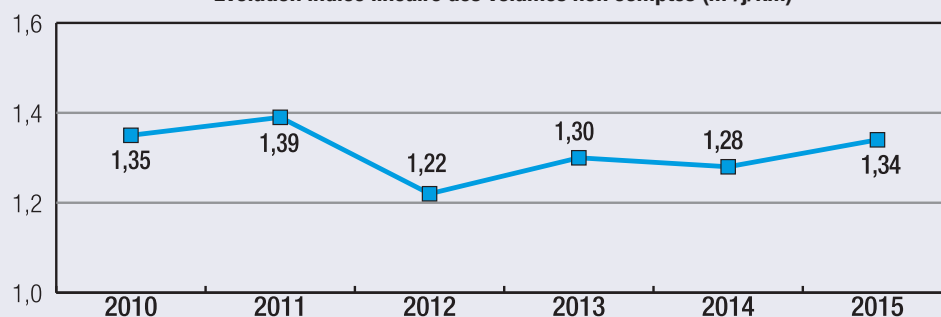


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

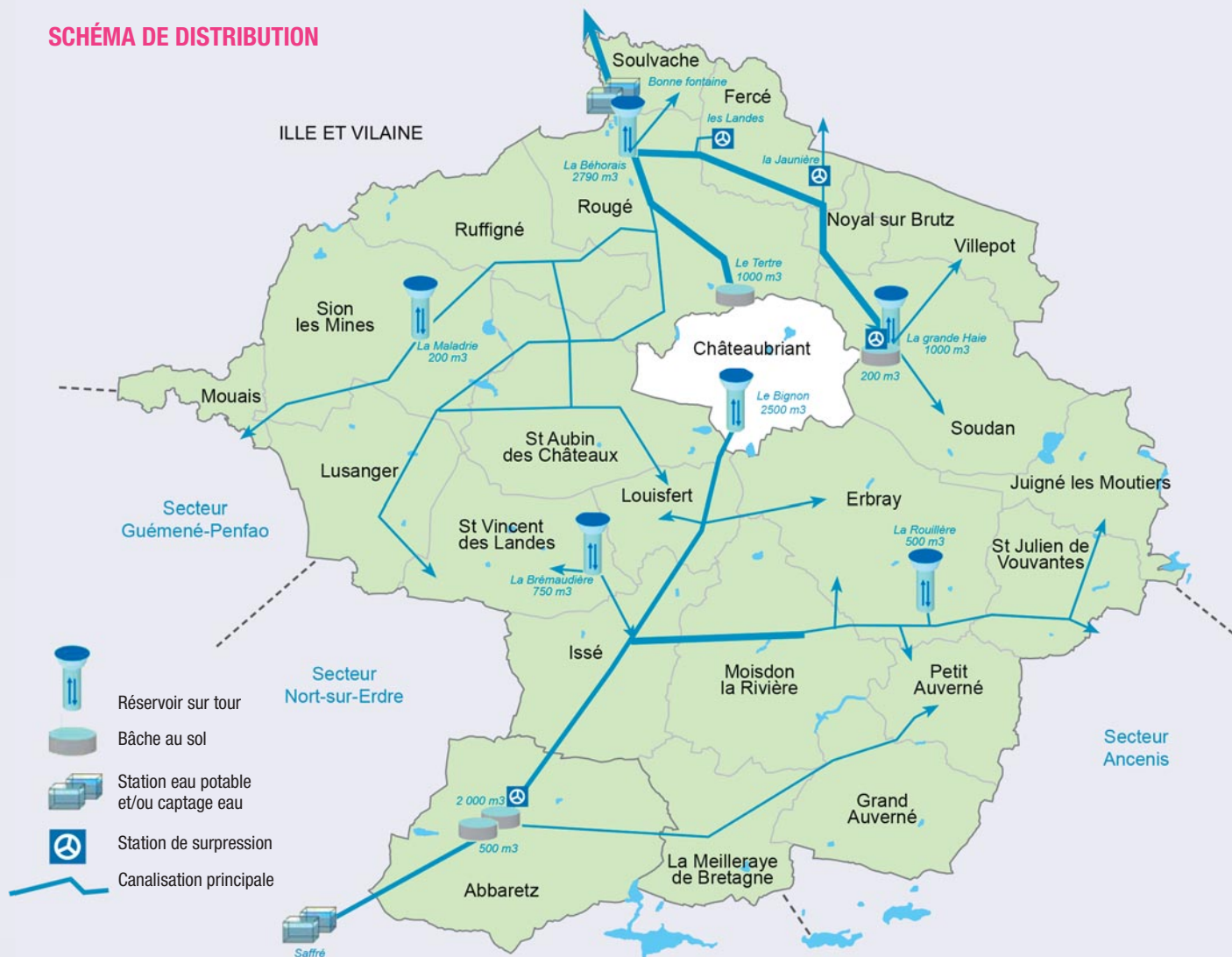
Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Pays de la Mée

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



1 315 000 m³
consommés

1 402 000 m³

vendus aux collectivités
extérieures

347 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



11 827
abonnés pour
27 629 habitants
desservis



130 l/j/hab
consommation
moyenne



1 020 km
réseau
hors feeders

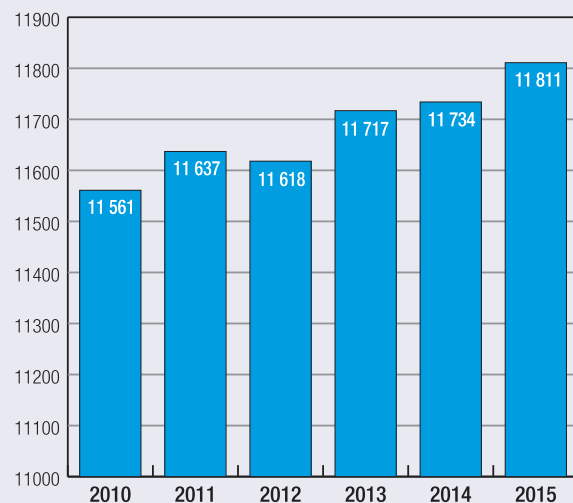


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

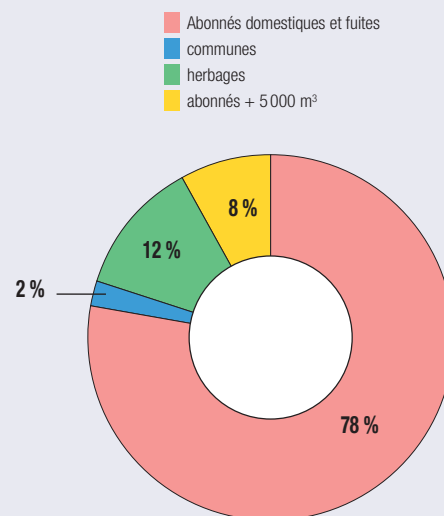
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Abbaretz	349	346	- 0,86 %
Erbray	1 212	1 229	+ 1,40 %
Fercé	222	224	+ 0,90 %
Issé	864	871	+ 0,81 %
Juigné-les-Moutiers	181	183	+ 1,10 %
La Meilleraye-de-Bretagne	671	681	+ 1,49 %
Le Grand-Auverné	373	372	- 0,27 %
Le Petit-Auverné	190	192	+ 1,05 %
Louisfert	422	425	+ 0,71 %
Lusanger	496	501	+ 1,01 %
Moisdon-la-Rivière	933	947	+ 1,50 %
Mouais	190	196	+ 3,16 %
Noyal-sur-Brutz	235	233	- 0,85 %
Rougé	983	987	+ 0,41 %
Ruffigné	337	343	+ 1,78 %
Saint-Aubin-des-Châteaux	751	762	+ 1,46 %
Saint-Julien-de-Vouvantes	436	436	0,00 %
Saint-Vincent-des-Landes	658	652	- 0,91 %
Sion-les-Mines	868	872	+ 0,46 %
Soudan	872	871	- 0,11 %
Soulvache	184	183	- 0,54 %
Villepot	307	305	- 0,65 %
TOTAL	11 734	11 811	+ 0,66 %

Évolution du nombre d'abonnés

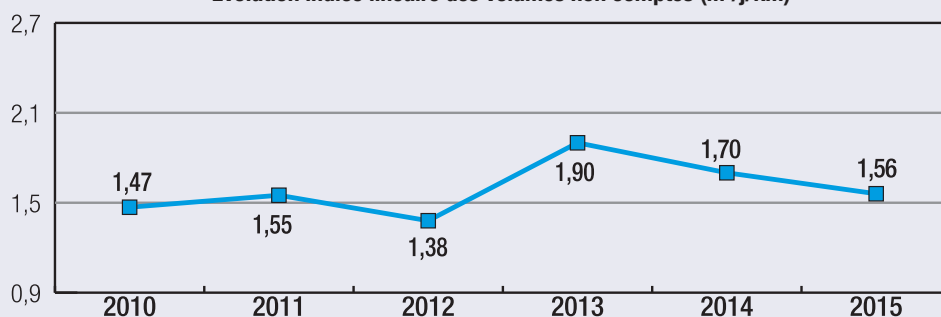


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Région de Nort-sur-Erdre

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

3 282 000 m³
consommés

21 000 m³
vendus aux collectivités
extérieures

44 000 m³
achetés aux collectivités
extérieures



32 345
abonnés pour
77 397 habitants
desservis



120 l/j/hab
consommation
moyenne



1 560 km
réseau
hors feeders

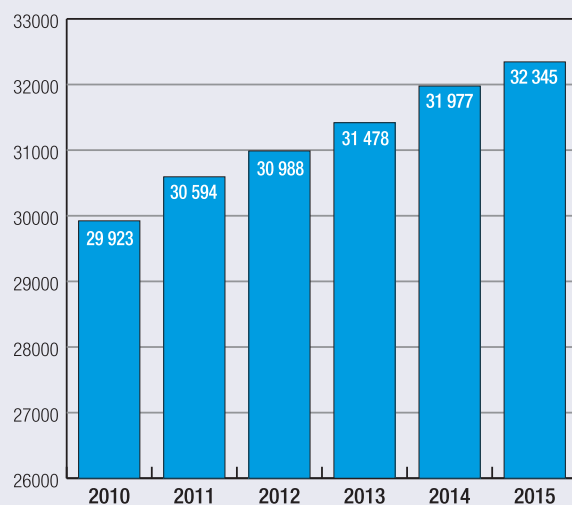


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

LES ABONNÉS

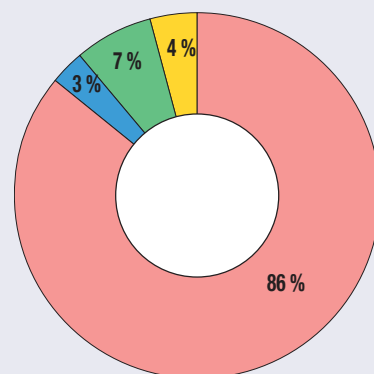
Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Abbaretz	559	563	+ 0,72 %
Blain	4 180	4 204	+ 0,57 %
Casson	796	801	+ 0,63 %
Grandchamp-des-Fontaines	2 040	2 104	+ 3,14 %
Héric	2 142	2 164	+ 1,03 %
Jans	593	594	+ 0,17 %
Joué-sur-Erdre	1 078	1 095	+ 1,58 %
La Chevallerais	547	552	+ 0,91 %
La Grignonais	647	648	+ 0,15 %
Le Gâvre	784	793	+ 1,15 %
Les Touches	873	882	+ 1,03 %
Ligné	1 848	1 866	+ 0,97 %
Nort-sur-Erdre	3 664	3 711	+ 1,28 %
Notre-Dame-des-Landes	828	837	+ 1,09 %
Nozay	1 852	1 868	+ 0,86 %
Petit-Mars	1 371	1 383	+ 0,88 %
Puceul	468	473	+ 1,07 %
Saffré	1 526	1 549	+ 1,51 %
Saint-Mars-du-Désert	1 792	1 827	+ 1,95 %
Sucé-sur-Erdre	2 757	2 787	+ 1,09 %
Trans-sur-Erdre	394	398	+ 1,02 %
Treffieux	400	403	+ 0,75 %
Vay	838	843	+ 0,60 %
TOTAL	31 977	32 345	+ 1,15 %

Évolution du nombre d'abonnés



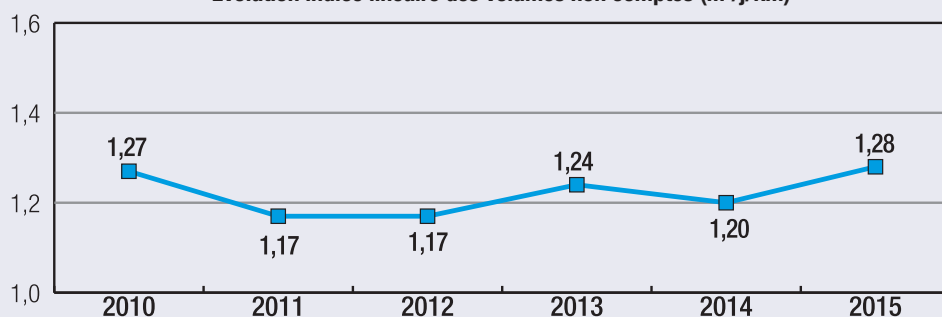
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

- Abonnés domestiques et fuites
- communes et piscines
- herbages
- abonnés + 5 000 m³



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

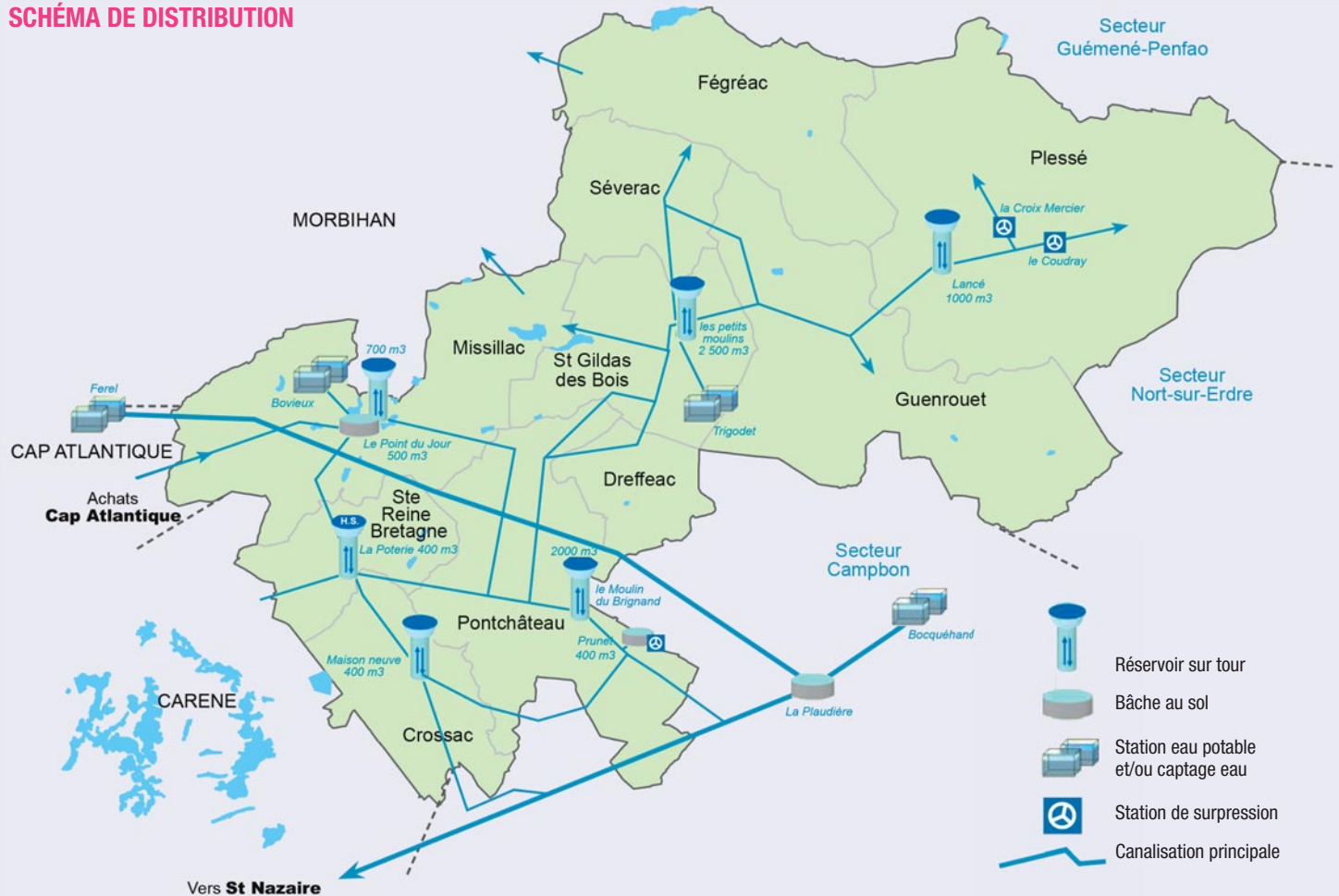
Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Région de Pont-Château – Saint-Gildas-des-Bois

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

1 595 000 m³
consommés

650 m³

vendus aux collectivités
extérieures

424 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



17 091
abonnés pour
39 624 habitants
desservis



110 l/j/hab
consommation
moyenne



710 km
réseau
hors feeders

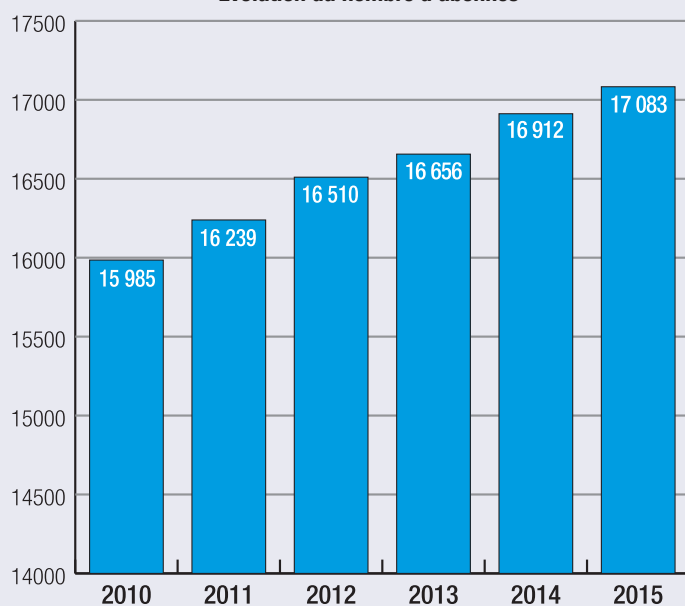


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

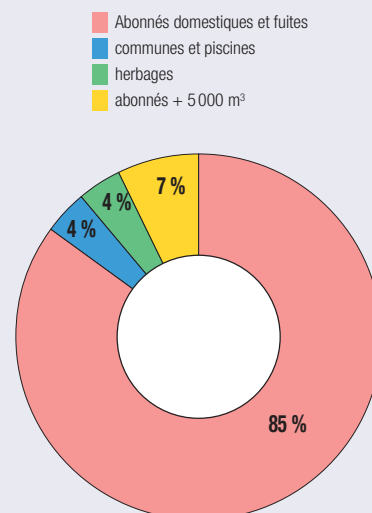
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Crossac	1 248	1 264	+ 1,28 %
Missillac	2 184	2 228	+ 2,01 %
Sainte-Reine-de-Bretagne	979	995	+ 1,63 %
Drefféac	908	914	+ 0,66 %
Fégréac	466	481	+ 3,22 %
Guenrouët	1 668	1 668	0,00 %
Plessé	2 370	2 368	- 0,08 %
Saint-Gildas-des-Bois	1 548	1 559	+ 0,71 %
Séverac	842	852	+ 1,19 %
Pont-Château	4 699	4 754	+ 1,17 %
TOTAL	16 912	17 083	+ 1,01 %

Évolution du nombre d'abonnés

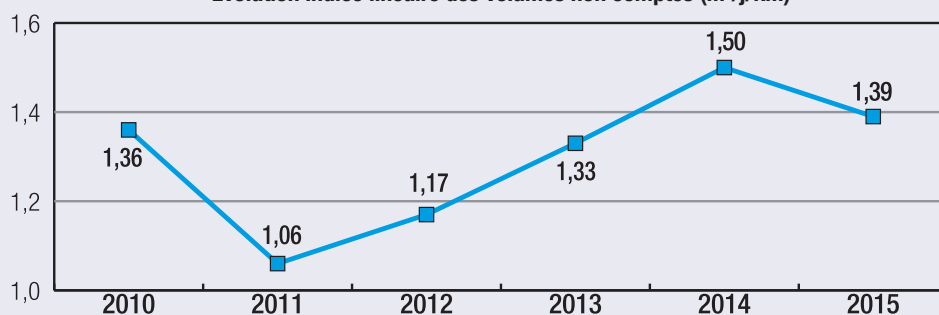


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Pays de Retz

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

1 770 000 m³
consommés

16 000 m³

vendus aux collectivités
extérieures

253 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



18 374
abonnés pour
44 383 habitants
desservis



110 l/j/hab
consommation
moyenne



940 km
réseau
hors feeders

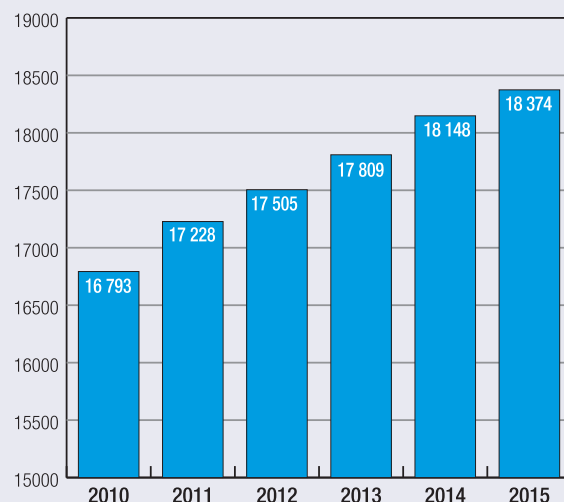


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

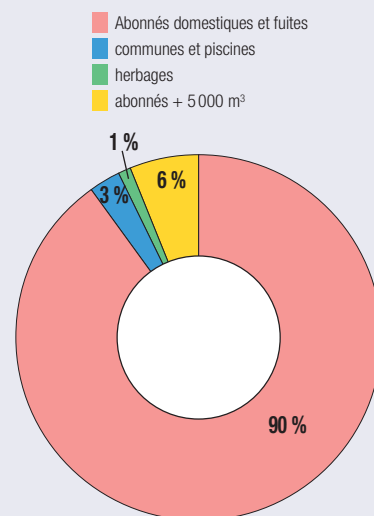
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Arthon-en-Retz	1 695	1 705	+ 0,59 %
Bourgneuf-en-Retz	1 578	1 596	+ 1,14 %
Chauvé	1 128	1 161	+ 2,93 %
Cheix-en-Retz	384	397	+ 3,39 %
Cheméré	1 038	1 048	+ 0,96 %
Fresnay-en-Retz	548	548	0,00 %
La Marne	549	559	+ 1,82 %
Machecoul	2 726	2 749	+ 0,84 %
Paulx	780	788	+ 1,03 %
Port-Saint-Père	1 140	1 151	+ 0,96 %
Rouans	1 128	1 145	+ 1,51 %
Sainte-Pazanne	2 513	2 556	+ 1,71 %
Saint-Hilaire-de-Chaléons	867	882	+ 1,73 %
Saint-Mars-de-Coutais	912	918	+ 0,66 %
Saint-Même-le-Tenu	504	509	+ 0,99 %
Vue	642	646	+ 0,62 %
Le Pellerin	16	16	0,00 %
TOTAL	18 148	18 374	+ 1,25 %

Évolution du nombre d'abonnés

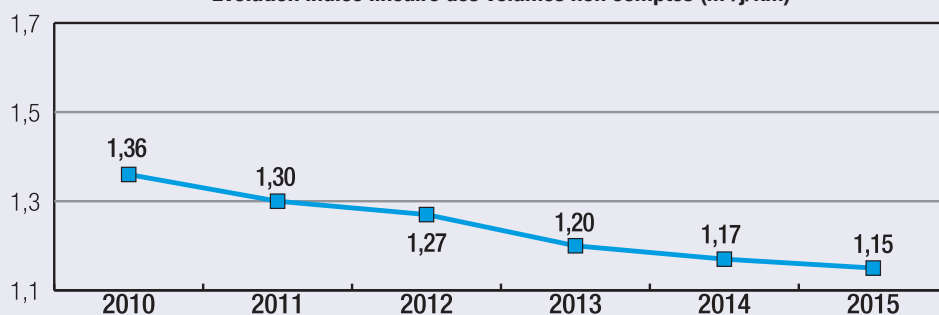


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Sillon de Bretagne

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

2 155 000 m³
consommés

33 000 m³

vendus aux collectivités
extérieures

2 480 000 m³

achetés aux collectivités
extérieures



13 412
abonnés pour
31 611 habitants
desservis



190 l/j/hab
consommation
moyenne



560 km
réseau
hors feeders

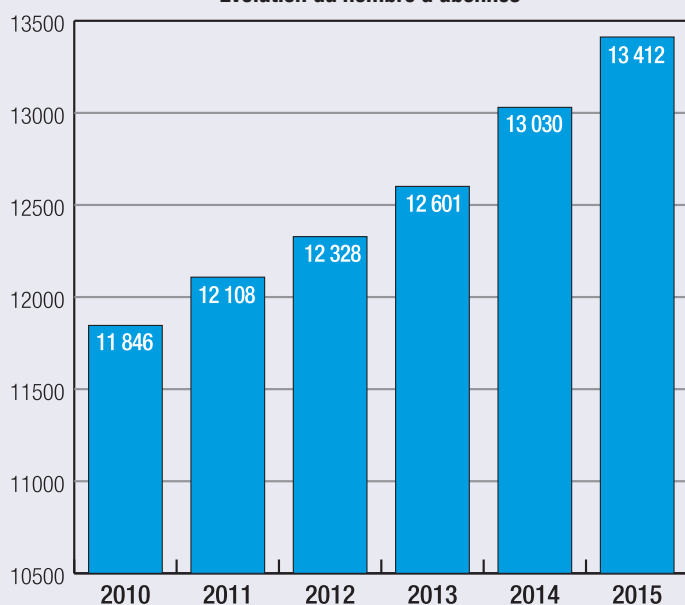


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

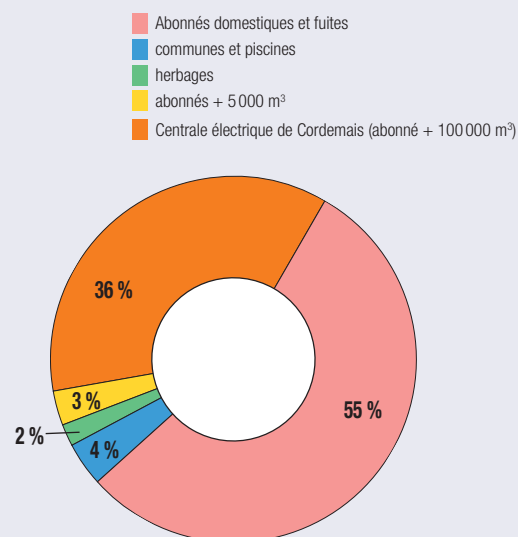
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Bouée	384	396	+ 3,13 %
Lavau-sur-Loire	354	363	+ 2,54 %
Malville	1 452	1 477	+ 1,72 %
Cordemais	1 448	1 467	+ 1,31 %
Saint-Étienne-de-Montluc	2 959	3 017	+ 1,96 %
Le Temple-de-Bretagne	728	756	+ 3,85 %
Treillières	3 366	3 523	+ 4,66 %
Vigneux-de-Bretagne	2 339	2 413	+ 3,16 %
TOTAL	13 030	13 412	+ 2,93 %

Évolution du nombre d'abonnés

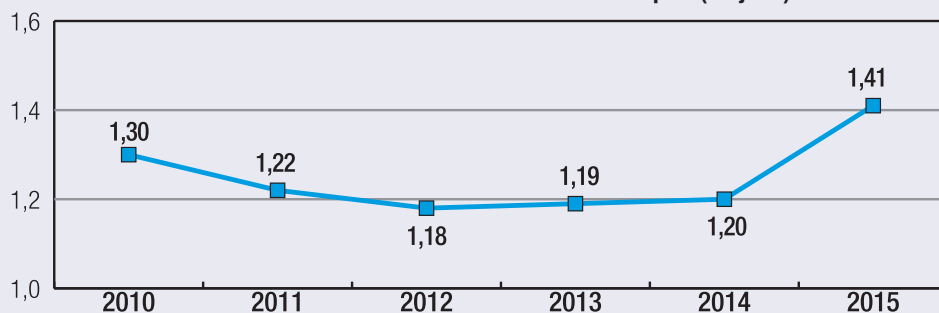


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Secteur Val Saint-Martin

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

2025 000 m³
consommés

Pas de volumes

vendus et achetés aux collectivités extérieures



29 000
abonnés pour
28 770 habitants
desservis



190 l/j/hab
consommation
moyenne



580 km
réseau
hors feeders

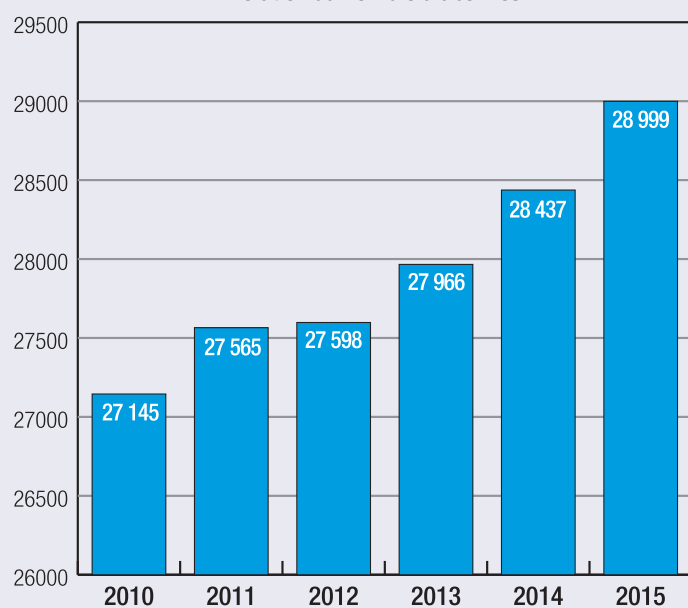


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

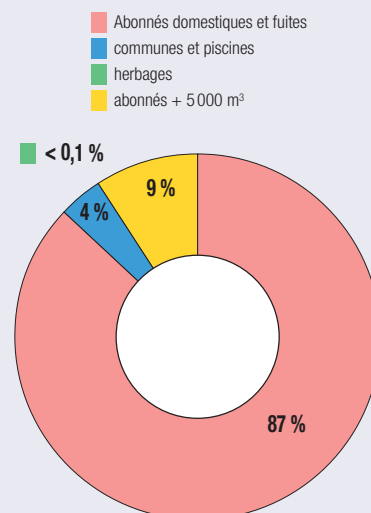
LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés	2014	2015	%
La Bernerie-en-Retz	3 372	3 433	+ 1,81 %
La Plaine-sur-Mer	4 027	4 118	+ 2,26 %
Les Moutiers-en-Retz	1 564	1 575	+0,70 %
Pornic	11 940	12 246	+ 2,56 %
Préfaillles	2 067	2 105	+ 1,84 %
Saint-Michel-Chef-Chef	5 467	5 522	+ 1,01 %
TOTAL	28 437	28 999	+ 1,98 %

Évolution du nombre d'abonnés

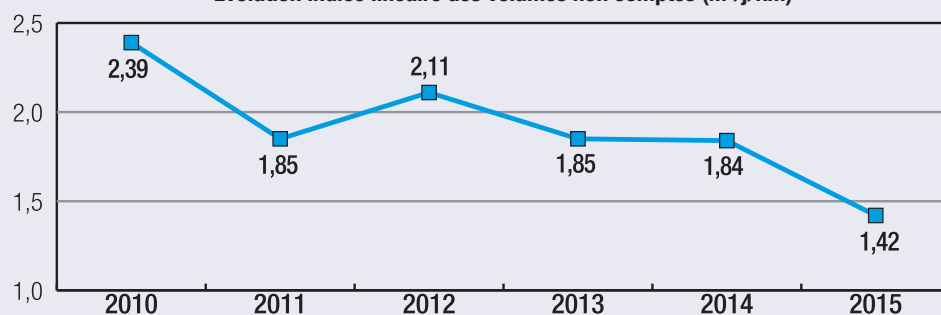


LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Secteur Vignoble

SCHÉMA DE DISTRIBUTION



CHIFFRES CLÉS

3 560 000 m³
consommés

238 000 m³
vendus aux collectivités
extérieures

658 000 m³
achetés aux collectivités
extérieures



32 344
abonnés pour
78 643 habitants
desservis



120 l/j/hab
consommation
moyenne



1 170 km
réseau
hors feeders

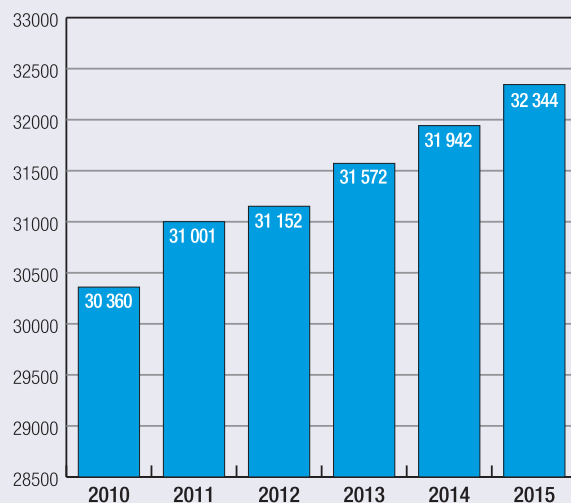


2,18 €/m³ TTC
sur la base d'une
facture de 120 m³
redevances Agence de l'eau
incluses

LES ABONNÉS

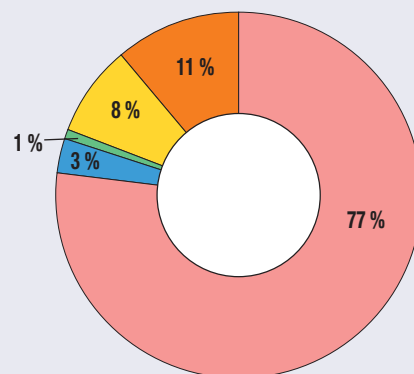
Nombre d'abonnés	2014	2015	%
Barbechat	555	557	+ 0,36 %
Château-Thébaud	1 185	1 206	+ 1,77 %
Gétigné	1 556	1 563	+ 0,45 %
Gorges	1 700	1 731	+ 1,82 %
Haute-Goulaine	2 232	2 286	+ 2,42 %
La Boissière-du-Doré	388	390	+ 0,52 %
La Chapelle-Basse-Mer	2 296	2 334	+ 1,66 %
La Chapelle-Heulin	1 226	1 235	+ 0,73 %
La Haye-Fouassière	1 883	1 917	+ 1,81 %
La Regrippière	585	600	+ 2,56 %
La Remaudière	474	476	+ 0,42 %
Le Landreau	1 170	1 172	+ 0,17 %
Le Loroux-Bottereau	3 454	3 508	+ 1,56 %
Le Pallet	1 312	1 353	+ 0,82 %
Maisdon-sur-Sèvre	1 171	1 188	+ 1,45 %
Monnières	876	898	+ 2,51 %
Mouzillon	1 065	1 075	+ 0,94 %
Saint-Fiacre-sur-Maine	537	541	+ 0,74 %
Saint-Hilaire-de-Clisson	856	869	+ 1,52 %
Saint-Julien-de-Concelles	2 883	2 908	+ 0,87 %
Saint-Lumine-de-Clisson	835	844	+ 1,08 %
Vallet	3 654	3 673	+ 0,52 %
Vertou	19	20	+ 5,26 %
TOTAL	31 940	32 344	+ 1,26 %

Évolution du nombre d'abonnés



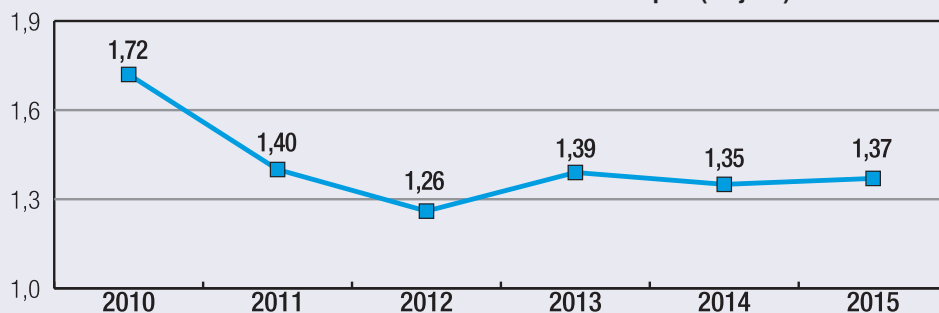
LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

- Abonnés domestiques et fuites
- communes et piscines
- herbages
- abonnés + 5 000 m³
- Nestlé SA et biscuiterie LU (abonnés + 100 000 m³)



LES PERFORMANCES DU RÉSEAU

Évolution indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km)



* Indice moyen 2015 Atlantic'eau : 1,28 m³/j/km

Édition mars 2016
CHIFFRES 2015

L'article 161 de la loi modifie l'article L.2224-5 du CGCT, lequel impose au maire de joindre à son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

L'agence de l'eau vous informe



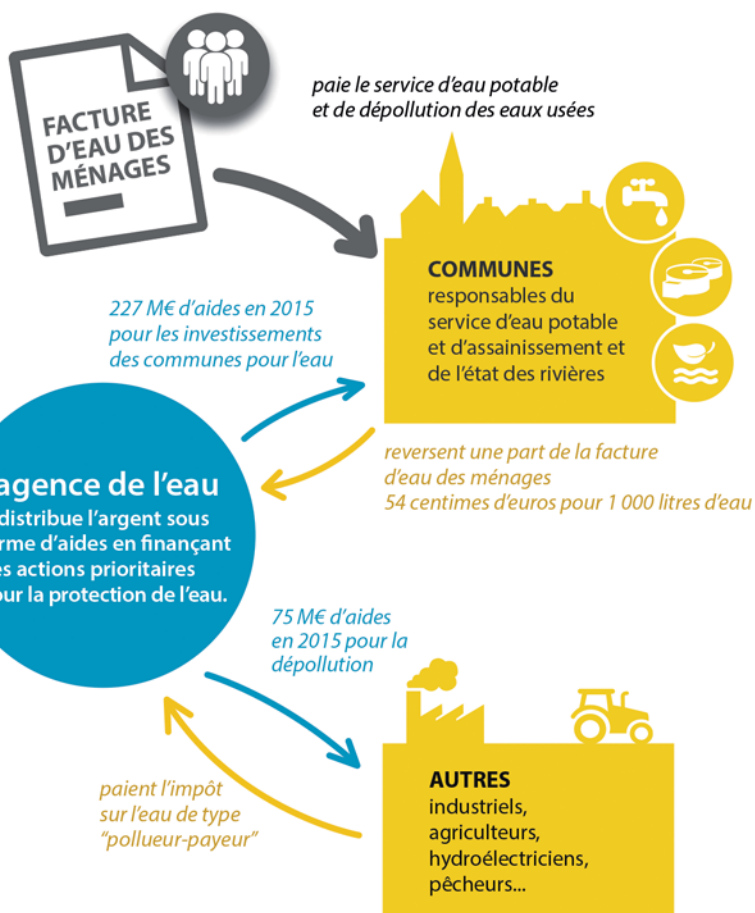
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,88 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 466 euros par an et une mensualité de 39 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA).

La redevance de l'agence de l'eau représente en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.

Ses autres composantes sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Suivez l'actualité

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne :

www.eau-loire-bretagne.fr
www.prenons-soin-de-leau.fr



COMBIEN COÛTENT LES REDEVANCES 2015 ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne de l'ordre de 14 % du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin.

En 2015, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 363 millions d'euros dont 286 millions en provenance de la facture d'eau en diminution de 5 % par rapport à 2013.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2015 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source AELB

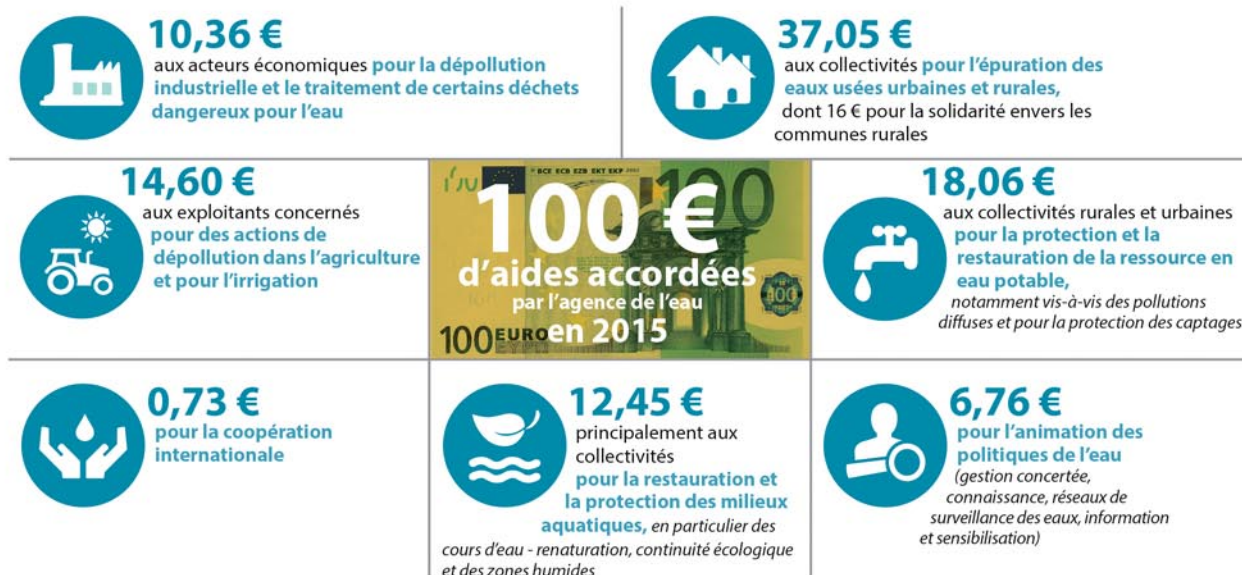


À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2015 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)



EXEMPLES D'ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2015

Pour réduire les sources de pollution

- 8 000 artisans bénéficient d'une aide pour la collecte et l'élimination des pollutions toxiques
- l'agence finance un diagnostic individuel ou un accompagnement auprès de 4 200 exploitations agricoles pour réduire les pollutions

Pour dépolluer les eaux

- les stations d'épuration urbaines sont conformes aux normes européennes, une conformité à maintenir !
- plus de 2 000 projets vont améliorer le fonctionnement des réseaux d'eaux usées et les performances des stations d'épuration
- l'agence finance également la réhabilitation de 2 600 installations d'assainissement non collectif
- 351 projets vont permettre de mieux collecter et traiter les pollutions industrielles et artisanales
- en agriculture, 49 nouvelles exploitations s'équipent pour extraire et exporter 7 622 tonnes de phosphore en dehors des bassins versants sensibles à l'eutrophisation

Pour restaurer et préserver les cours d'eau et les zones humides

- 1 820 km de cours d'eau sont restaurés et 2 053 sont entretenus pour retrouver un fonctionnement naturel et leur permettre de jouer un rôle dans l'amélioration de la qualité de l'eau
- 204 ouvrages sont effacés ou aménagés pour restaurer la circulation des poissons et des sédiments dans les cours d'eau
- 3 955 hectares de zones humides sont restaurés ou acquis

Pour préserver les ressources

- 92 % des captages prioritaires identifiés précédemment bénéficient d'un programme d'actions pour préserver la qualité de leur eau
- 271 actions sont financées auprès des communes pour réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable

Pour préserver le littoral

- 123 contrats sont conclus avec les acteurs du littoral pour préserver les usages sensibles tels que la baignade, la pêche à pied, la conchyliculture et réduire les pollutions portuaires
- 38 chantiers de carénage s'engagent avec l'aide de l'agence pour réduire leur pollution

Pour renforcer la concertation et la cohérence des actions

- l'agence soutient 56 démarches de Sage (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) ; définis par une commission locale de l'eau, ils planifient la gestion de l'eau en conformité avec le Sdage (le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) ; ils couvrent 84 % du territoire
- pour restaurer les milieux aquatiques, réduire les pollutions diffuses, maîtriser les prélèvements d'eau et prévenir les déficits, elle finance l'animation de 362 contrats territoriaux qui couvrent 77 % du bassin
- des conventions de partenariat sont signées avec 25 départements pour faire converger les actions et les financements

Pour une gestion solidaire des eaux

- ici, avec les communes rurales : en 2015 l'agence de l'eau leur apporte 106 millions d'euros pour réaliser leurs projets pour l'épuration et l'eau potable
- ailleurs, pour faciliter l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement, l'agence soutient 52 projets qui bénéficient à 227 000 habitants



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en privilégiant l'action préventive,
- en aidant les projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs et en facilitant la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (**Sdage**).

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 700 collaborateurs** et ont pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Délégation Armor-Finistère
Parc technologique du Zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue du Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél.: 02 96 33 62 45 - Fax: 02 96 33 62 42
armor-finistere@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Anjou-Maine
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél.: 02 43 86 96 18 - Fax: 02 43 86 96 11
anjou-maine@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Bulloz • CS 36339
45063 ORLEANS CEDEX 2
Tél.: 02 38 51 73 73 - Fax: 02 38 51 74 74
webmestre@eau-loire-bretagne.fr
www.eau-loire-bretagne.fr
& www.prenons-soin-de-leau.fr

Délégation Centre-Loire
9 avenue Bulloz • CS 36339
45063 ORLEANS CEDEX 2
Tél.: 02 38 51 73 73 - Fax: 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Ouest atlantique
1 rue Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél.: 02 40 73 06 00 - Fax: 02 40 73 39 93
ouest-atlantique@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin
7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél.: 05 49 38 09 82 - Fax: 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont
19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél.: 04 73 17 07 10 - Fax: 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

La carte d'identité du bassin Loire-Bretagne

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin. Il concerne 8 régions et 36 départements en tout ou partie, plus de 7 000 communes et près de 13 millions d'habitants.

Il est caractérisé par :

- sa grande façade littorale, avec 2 600 km de côtes et de nombreuses activités liées à la mer : activités portuaires, pêche, conchyliculture, baignade et pêche à pied
- la Loire et ses 1 012 km de long au régime très contrasté, et 135 000 km de cours d'eau
- la présence de nappes souterraines importantes mais très sollicitées dans la partie centrale et ouest du bassin
- la présence de nombreuses zones humides, depuis les tourbières d'altitude jusqu'aux marais rétro-littoraux
- une empreinte rurale marquée et une activité agricole et agro-alimentaire prépondérante

Le comité de bassin Loire-Bretagne est composé de 190 membres qui représentent les collectivités locales (76), les usagers économiques et les associations de protection de l'environnement, de la défense des consommateurs et de pêche (76) et les services de l'État (38).

L'agence de l'eau est présente sur le terrain avec six délégations situées à Clermont, Orléans, Poitiers, Le Mans, Nantes et Saint-Brieuc.

La qualité des rivières sur ordiphone et tablette

NOUVEAUTÉ 2016 QUELS POISSONS PEUPELNT NOS RIVIÈRES ?



Pour la première fois en France, toutes les données sur la qualité des eaux des rivières peuvent être consultées depuis un ordiphone et une tablette sur le terrain.

Téléchargez l'application gratuitement
Flashez directement le QRCode
L'application "Qualité des rivières" est disponible gratuitement sur iPhone, iPad et sur les terminaux sous système d'exploitation Android.



LES AGENCES DE L'EAU
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



The cover features a large blue circle at the top, with a light blue swoosh inside it. Below this are four smaller blue circles of varying sizes, some overlapping. The text is centered within the large circle.

Rapport 2015

d'activité



Principales décisions du comité syndical

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Création d'une commission chargée de l'étude du règlement du service d'eau (23 janvier 2015)
- Convention constitutive du pôle des syndicats départementaux d'eau potable du Grand Ouest (23 janvier 2015)
- Saisine de la commission consultative des services publics locaux (29 mai 2015)
- Élection des membres de la commission d'ouverture des plis (25 juin 2015)
- Modifications des délégations de compétences du comité au bureau et au président (25 juin 2015)
- Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif à l'examen de la gestion du syndicat (6 novembre 2015)
- Avis sur le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (6 novembre 2015)
- Adhésion au service *Titres payables par Internet* (6 novembre 2015)

STATUTS

- Convention portant sur les conditions juridiques et financières du transfert des compétences distribution et transport du SAEP de Vignoble-Grandlieu à atlantic'eau (29 mai 2015)

- Convention portant sur les conditions patrimoniales et comptables du transfert de compétences à atlantic'eau : SIAEP de la région de Pont-Château–Saint-Gildas-des-Bois, communes de Pont-Château et Missillac (25 juin 2015)
- Convention de mutualisation des services entre atlantic'eau et ses collectivités adhérentes productrices (6 novembre 2015)

BUDGET

- Débat d'orientation budgétaire 2015 (23 janvier 2015)
- Vote du budget primitif 2015 (6 mars 2015)
- Approbation du compte administratif du budget principal et annexe 2014 (29 mai 2015)
- Vote du budget supplémentaire 2015 (3 décembre 2015)
- Débat d'orientation budgétaire 2016 (3 décembre 2015)

COMPÉTENCES

- Conventions de fourniture d'eau à Vendée Eau et à Clisson (6 mars 2015)
- Avenants aux contrats d'exploitation relatifs à l'exploitation de la production, de la distribution et au transport d'eau potable, territoire de Vignoble-Grandlieu (6 mars 2015)
- Fixation des indemnités pour la pose du feeder entre l'usine de Basse-Goulaine et

le réservoir des Brandières (tronçon Haute-Goulaine) (29 mai 2015)

- Achat d'eau aux collectivités adhérentes : vote des tarifs définitifs 2014 (25 juin 2015)
- Achat d'eau aux collectivités adhérentes : vote des tarifs provisoires 2015 (25 juin 2015)
- Rapport 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (25 juin 2015)
- Adoption du principe de délégation de service public du service de distribution d'eau potable : secteurs Pays de Retz et Grandlieu (25 juin 2015)
- Approbation des rapports des délégataires de service public et des exploitants (6 novembre 2015)
- Tarif 2016 de vente d'eau aux abonnés (3 décembre 2015)
- Tarifs 2016 du service d'eau potable (prestations annexes) (3 décembre 2015)
- Avenant n° 1 à la convention de fourniture d'eau : société Lactalis à Vallet (3 décembre 2015)
- Avenant n° 1 à la convention de transfert de compétences en date du 26 juin 2015 passée entre atlantic'eau et le SAEP de Vignoble-Grandlieu (3 décembre 2015)

Compte administratif 2015

SECTION D'EXPLOITATION		
	Prévisions budget 2015 (pour mémoire)	Réalizations 2015
DÉPENSES		
011. Charges à caractère général	29 536 050,00 €	29 430 329,89 €
012. Charges de personnel et frais assimilés	1 532 300,00 €	1 489 720,32 €
65. Autres charges de gestion courante	125 660,00 €	124 084,48 €
66. Charges financières	1 751 315,98 €	1 702 436,38 €
67. Charges exceptionnelles	746 669,02 €	717 425,44 €
Total des dépenses réelles	33 691 995,00 €	33 463 996,51 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 462 807,00 €	7 444 403,19 €
Total des dépenses d'ordre	7 462 807,00 €	7 444 403,19 €
023. Virement à la section d'investissement	15 418 978,00 €	0,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	56 573 780,00 €	40 908 399,70 €
RECETTES		
013. Atténuation de charges	65 613,00 €	91 153,08 €
70. Ventes de produits	51 932 231,00 €	51 985 528,61 €
74. Subventions d'exploitation	84 674,00 €	112 075,18 €
75. Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,36 €
76. Produits financiers	103 950,00 €	105 310,00 €
77. Produits exceptionnels	446 147,02 €	20 615,80 €
Total des recettes réelles	52 632 615,02 €	52 314 684,03 €
042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 307 383,00 €	2 295 002,04 €
Total des recettes d'ordre	2 307 383,00 €	2 295 002,04 €
002. Excédent antérieur reporté	1 633 781,98 €	1 633 781,98 €
TOTAL DES RECETTES	56 573 780,00 €	56 243 468,05 €
EXCÉDENT D'EXPLOITATION		15 335 068,35 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Prévisions budget 2015 (pour mémoire)	Réalizations 2015	Restes à réaliser
DÉPENSES			
16. Emprunts et dettes assimilées	5 363 309,77 €	5 227 121,11 €	
20. Immobilisations incorporelles	285 649,40 €	37 200,03 €	146 581,30 €
21. Immobilisations corporelles	94 775,12 €	74 714,83 €	423,55 €
23. Immobilisations en cours	43 206 308,50 €	10 023 118,16 €	12 068 546,02 €
Total des dépenses réelles	48 950 042,79 €	15 362 154,13 €	12 215 550,87 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 307 383,00 €	2 295 002,04 €	
Total des dépenses d'ordre	2 307 383,00 €	2 295 002,04 €	
001. Déficit antérieur reporté	316 425,21 €	316 425,21 €	
TOTAL DES DÉPENSES	51 573 851,00 €	17 973 581,38 €	12 215 550,87 €
RECETTES			
10. Dotations, fonds divers et réserves	21 416 479,78 €	21 416 479,78 €	
13. Subventions d'investissement	5 375 480,79 €	3 443 255,55 €	1 910 908,46 €
16. Emprunts et dettes assimilés	424 459,60 €	325 215,80 €	
23. Immobilisations en cours	991 673,64 €	191 049,74 €	163 104,61 €
26. Participations et créances rattachées	1 070,19 €	1 070,19 €	
27. Autres immobilisations financières	482 902,00 €	482 901,83 €	
Total des recettes réelles	28 692 066,00 €	25 859 972,89 €	2 074 013,07 €
040. Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 462 807,00 €	7 444 403,19 €	
Total des recettes d'ordre	7 462 807,00 €	7 444 403,19 €	
021. Virement à la section d'investissement	15 418 978,00 €	0,00 €	
TOTAL DES RECETTES	51 573 851,00 €	33 304 376,08 €	2 074 013,07 €
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT		15 330 794,70 €	

Le solde des restes à réaliser d'investissement 2015 s'élève à -10 141 537,80 €. La totalité de l'excédent d'exploitation de 15 335 068,35 € est affectée en section d'investissement afin de couvrir le financement des prochains programmes de travaux.

Commission consultative des services publics locaux

Conformément au Code général des collectivités territoriales, le comité syndical d'atlantic'eau a mis en place le 4 juillet 2014 la commission consultative des services publics locaux.

Cette commission a pour vocation d'associer les usagers à la gestion du service d'eau potable. Elle se réunit pour l'examen notamment du rapport sur le prix de l'eau, des rapports des délégataires de service public et du règlement de service. Elle est composée comme suit :

- pour atlantic'eau, le président, le vice-président en charge des relations avec les usagers, 3 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,
- 1 représentant des associations locales UFC-Que choisir, Union départementale des associations familiales de Loire-Atlantique (Udaf), et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

RÉUNION DU 17 JUIN 2015

- Contrats d'exploitation du service public de transport et de distribution de l'eau potable sur les territoires de Grandlieu et Pays de Retz (avis favorable)

RÉUNION DU 29 SEPTEMBRE 2015

- Étude du règlement de service (information)

RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2015

- Présentation du rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2014 (information)
- Proposition du tarif de vente d'eau pour l'année 2016 (examen)
- Information sur les avenants aux contrats d'exploitation des marchés de service et délégations de service public
- Information relative au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif à la gestion du syndicat
- Information relative au projet de Schéma départemental de la coopération intercommunale

Organisation des services

► Des services réorganisés pour une meilleure efficience

Au 1^{er} janvier 2015, le tableau des effectifs comptait 23 emplois permanents et 2 emplois temporaires, pour un total de 24 équivalents temps plein.

Au 1^{er} janvier 2016, le tableau des effectifs comptait 24 emplois permanents et 4 emplois temporaires, pour un total de 26,60 équivalents temps plein.

Activités des services

ASSEMBLÉES

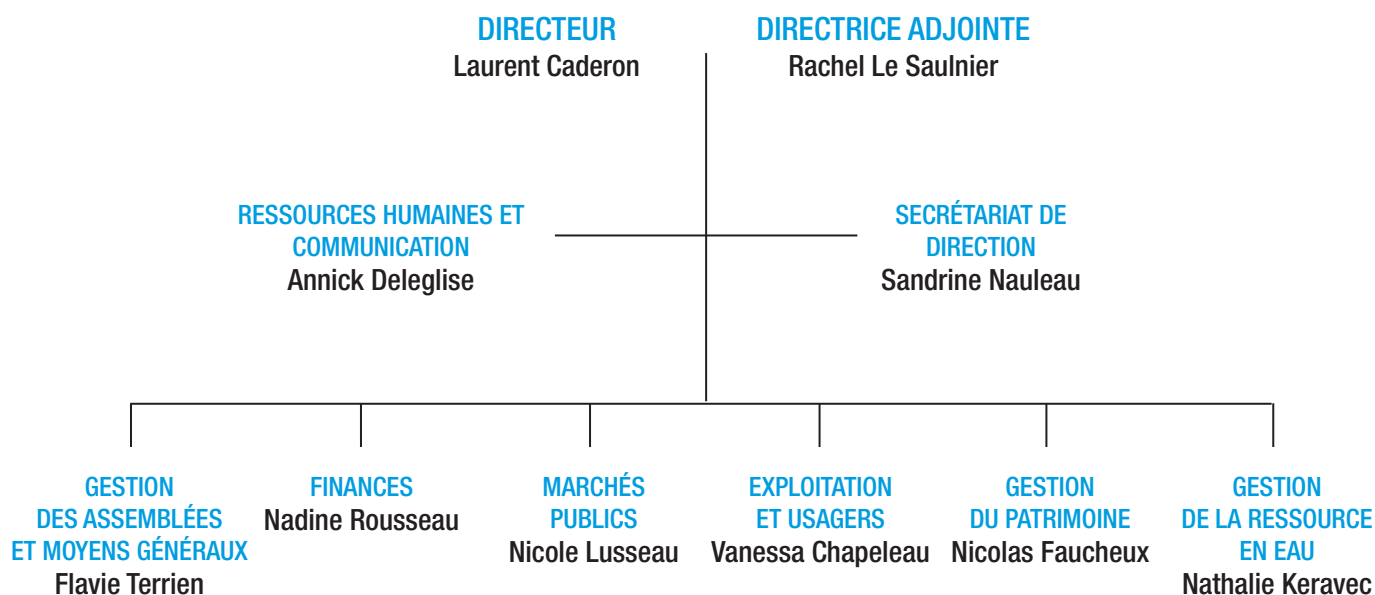
► Réunions atlantic'eau

- Comité syndical : 6 réunions – 47 délibérations
- Bureau syndical : 13 réunions – 37 décisions
- Commissions territoriales : 32 réunions
- Commission chargée de l'étude du règlement service : 3 réunions

► Réunions des collectivités adhérentes

- Comités syndicaux : 23 réunions – 142 délibérations
- Bureaux syndicaux : 8 réunions

>>> Organigramme simplifié



MARCHÉS PUBLICS

► Nombre de marchés notifiés en 2015

NATURE DES MARCHÉS	ATLANTIC'EAU	SIAEP	TOTAL
Services	56	14	70
Travaux	47	10	57
TOTAL	103	24	127

► Nombre d'actes principaux réalisés sur les marchés en 2015

NATURE DES ACTES	ATLANTIC'EAU	SIAEP	TOTAL
Avenants	30	5	35
Actes de sous-traitance	85	3	88
Certificats cession de créances	11	0	11

COÛT ANNUEL DES LOCAUX : 234 702,13 €

- Remboursement du coût des locaux (acquisition) : 212 611,26 €
- Charges locatives et de copropriété : 9 963,90 €
- Électricité : 3 365,84 €
- Frais de nettoyage des locaux : 8 078,39 €
- Fournitures d'entretien : 682,74 €

FINANCES

EXERCICE 2015	ATLANTIC'EAU	SIAEP	TOTAL
Nombre de mandats émis	1 791	835	2 626
Nombre de titres recettes émis	2 623	200	2 823

Nombre de pièces budgétaires établies : 9 budgets primitifs, 9 budgets supplémentaires et 9 comptes administratifs.

TRAVAUX

Travaux pour compte de tiers

DOSSIERS REÇUS	2014	2015
Zone d'activités	8	12
Lotissement communal	17	5
Lotissement privé	88	98
Desserte parcelle constructible	77	48
Changement de destination	17	11
Desserte bâtiment agricole	24	14
Modification réseau	17	32
Division de parcelle	5	6
Renforcement pour opération privée	7	3
Rénovation avec permis	10	8
Vente	4	6
TOTAL	274	243

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Activité "partenariale" du service

1/2 JOURNÉES	2014	2015
Réunions de travail et de terrain	78	100
Réunions comité de pilotage, comité technique (organisateur ou participant)	19	7
Réunions eau-agri-captages-générales	17	45
Visites usines/intervention écoles/ Fête du lait	15	11
RDV individuels avec agriculteurs	14	13
Réunions service/pilotage	9	60
Réunions avec bureaux d'études et État	7	20
Réunions publiques/agricoles	6	avec réunion eau-agri
Contentieux	4	12
Formation des agents		57



7, chemin du Pressoir-Chênaie – CS 50513 • 44105 Nantes cedex 4
Tél. 02 51 89 03 80
Mail contact@atlantic-eau.fr